

Ecole des Hautes Etudes
Commerciales.
Coin Viger et St-Hubert

PREMIER COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 18 janvier 1918

Vol. XXXI—No 3



Montrez toujours les Produits Borden

Avec ces lignes Borden mises en étalage régulièrement et d'une façon proéminente dans votre magasin, vous êtes en mesure de répondre à la demande toujours présente et sans cesse croissante, pour les produits Borden. Il y a soixante ans, le nom de "Borden" était un nom qui évoquait les produits laitiers de qualité — aujourd'hui il est encore partout synonyme de marque de pureté absolue, parce que la qualité Borden est l'étalon de qualité par lequel tous les autres produits laitiers sont jugés.

Les marchands qui font un bon étalage de leurs stocks de produits Borden récoltent de gros profits de la réputation Borden. Ne dérobez pas à la vue les produits Borden. Vos clients les achètent depuis longtemps, pour quoi dès lors ne pas leur faire savoir que vous en possédez un stock complet.

Et, si vous avez besoin de compléter vos stocks, votre fournisseur peut vous approvisionner de n'importe laquelle des lignes Borden que vous désirez.

BORDEN MILK COMPANY., LTD.

"Leaders of Quality"

MONTREAL



PAS D'ERREUR

NE commettez pas l'erreur de mettre en stock des marchandises de qualité inférieure -elles éloignent la clientèle.

Les marchandises de qualité supérieure attirent la clientèle et se vendent rapidement. Par l'écoulement rapide des marchandises et la multiplicité des ventes, vous augmentez vos profits.

Vous ne commettez pas d'erreur en tenant les

PRODUITS JONAS

qui se vendent rapidement et d'un bout de l'année à l'autre.

Sauce Worcestershire "Perfection" de Jonas

Essences Culinaires de Jonas

Moutardes Françaises de Jonas

-Vernis Militaire de Jonas

Sont des articles classiques que tout épicier et tout marchand général doit avoir en mains. La ménagère les demande depuis 48 ans et elle doit avoir des raisons pour cela. La raison, c'est qu'elle trouve son profit à n'employer que des **PRODUITS** de **QUALITE SUPERIEURE**. Votre raison à vous de les tenir, c'est que vous les vendez.

N'attendez pas que vous n'en ayez plus pour donner votre ordre: Vous manqueriez des ventes.

HENRI JONAS & CIE,

MAISON FONDÉE EN 1870

173-177 rue Saint-Paul Ouest,

Montréal



POUR REPAS NOURRISSANTS

Vos clients trouveront dans les Fèves au Lard Simcoe un excellent succédané de la viande pour les mardi et vendredi. Un plat de ces fèves contient autant de valeur alimentaire que la plupart des viandes. Faites cette suggestion à vos clients et poussez ainsi vos ventes de

Fèves au Lard Marque Simcoe

(AVEC SAUCE TOMATES)

*Chaque boîte vendue en fait vendre
une autre.*

Dominion Canners, Limited
HAMILTON (Canada)



PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WAITER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de ¼ livre et de ½ livre, boîte de 12 livres, par livre0.87

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, ¼, ½, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, ¼ et ½ de liv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.



REGISTERED TRADE-MARK

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets

de 3 livres 2.75
Paquets de 6 livres 5.40

Superb, paquets de 3 livres 2.60
Paquets de 6 livres 5.10

Crescent, paquets de 3 livres 2.65
Paquets de 6 livres 5.20

Buckwheat, paquets de 1½ livres.1.75
— — — 3 livres.
— — — 6 livres.

Griddle Cake, paquets de 3 liv.
Paquets de 5 livres
Pancake, paquets de 1½ livre

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets0.00
Pancake, paquets de 1½ livre.

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres, à 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant ½ douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

**W. CLARK, LIMITED,
Montréal.**

Conserves La douz.

Corned Beef Compressé ¼s. 2.90

— — — 1s. 4.25

— — — 2s 9.00

— — — 6s. 34.75

— — — 14s. 75.00

Roast — ½s. 2.90

— — 1s. 4.00

— — 2s. 8.85

— — 6s. 34.75

Boeuf bouilli 1s. 4.00

— — 2s. 8.85

— — 6s. 34.75

Veau en gelée ½s. 2.90

— — 1s. 4.25

Fèves au lard, Sauce Chili, étiquettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz.1.25

do, grosses boîtes, 42 livres, 2 douzaines, la douzaine2.00

do, boîtes plates, 51 livres, 2 douzaines, la douzaine2.90

— à la Végétarienne, avec sauce tomates, boîtes de 42 livres.2.00



— au lard, grandeur 1½

Sauce Chili, la douzaine1.85

— Tomates, la douzaine1.85

Sans sauce la douzaine1.60

Pieds de cochons sans os 1s. 3.50

— — — 2s 8.50

Boeuf fumé en tranches, boîtes de ferblanc ¼s. 2.35

— — — de ferblanc 1s. 8.35

— — — pots en verre 1s. 3.50



“COW BRAND” la marque toujours digne de confiance dans ses résultats.

Aucun autre soda sur le marché n'est aussi connu de la bonne ménagère que le “Cow Brand.” Il est fameux pour ses résultats absolument certains, sa force, sa pureté. Recommandez-le à toutes.

Prenez-en en stock, votre marchand de gros en a.

CHURCH & DWIGHT

Manufacturiers **LIMITED.**

MONTREAL

Demandez un Envoi d'essai

de la

**Poudre d'Oeufs
POPULAIRE'S**

Chaque paquet se détaillant à 10c, est garanti remplir la même fonction qu'une douzaine d'oeufs, pour tous besoins de cuisson. On ne peut noter de différence.

Offrez cette poudre à vos clients; ils seront heureux de l'acheter.

La COMPAGNIE IMPERIALE Enregistrée
26 rue Demers et 645 rue St-Valier, Québec (P.Q.)

Il y a une demande—



Le Remède Chamberlain contre la Toux est bien connu dans la plupart des foyers canadiens, et les gens veulent ce remède digne de confiance, dès que le temps d'hiver en fait sentir les besoins. Soyez prêt à satisfaire vos clients—ne laissez pas un autre collègue faire cette vente parce que "vous n'avez pas le Remède Chamberlain". Notez-le maintenant—envoyez commande selon vos besoins—vous pouvez "faire de l'argent" sur ce bon produit.

—*Grammy Chamberlain*

The CHAMBERLAIN MEDICINE Company
TORONTO, CANADA

Présentation des Capsules Anchor

Cette illustration vous montre quelques-unes des manufactures de conserves employant sur leurs produits les Capsules Anchor.

Les Capsules Anchor impliquent une augmentation d'affaires et de plus gros profits pour le détaillant, pour beaucoup de raisons que nous nous proposons d'exposer dans les prochains numéros de ce Journal.

Suivez-les et semez-les et vous serez convaincu.

Les Capsules Anchor ajoutent à vos profits



Anchor Cap & Closure Corporation
OF CANADA, LIMITED

MUNUFACTURE ET BUREAUX GENERAUX



50 Chemin Dovercourt TORONTO (ONT.)

— — — en verre	½s.	2.75
— — — en verre	¼s.	1.75
Langue, jambon et pâté de veau	¼s.	1.95
Jambon et pâté de veau	¼s.	1.95
Vlades en pots épicées, boîtes en ferblanc, boeuf, jambon, langue veau gibler	¼s.	0.65
— — — en ferblanc, boeuf, jambon, langue, veau, gibler	¼s.	1.80
— — — de verre, poulet, jambon, langue	¼s.	1.80
Langues	¼s.	1.80
— — — de boeuf, boîtes en ferblanc	¼s.	3.75
— — —	1s.	7.50
— — —	1½s.	12.00
— — —	2s.	15.50
— en pots de verre	1s.	15.50
— de boeuf pots de verre,	size 1½	2s.
— — —	2s.	2s.
Viande hachée en "tins" cachetés hermétiquement	1s.	2.70



Mince meat	1s.	2.70
— — —	2s.	2.80
— — —	3s.	4.90
— — —	4s.	6.75
— — —	5s.	12.00

Vlades hachées.	
En seaux de 25 livres	0.17
En cuves, 50 livres	0.17
Sous verre	3.25

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,	
— 56" 16 —	2.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — ¼ — 2	1.22
— — — 24 " — ¼ — 2	1.70
— — — 17 " — 1 — 1	2.25

Boîtes carrées	
Seaux 24 livres	0.24
— 10 —	0.25
— 5 —	0.27

Clark's Fluid Beef Cordial, bouteilles de 20 onces, 1 douzaine par caisse, la douzaine	10.00
--	-------

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine	0.95
---	------

do., 43 liv., 4 douz., la douz.	1.25
---	------

Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz.	5.00
---	------

do., 42 liv., 2 douz., la douz.	2.00
---	------

do. boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.00
---	------

do. grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	3.20
--	------

do. grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	10.25
--	-------

do. grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz., la douz.	19.50
--	-------

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	0.85
--	------

do., 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	1.15
---	------

do., 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.	1.75
---	------

do. boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.45
---	------

do. grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.75
--	------

do. grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	9.00
--	------

do. grosses boîtes, 82 liv., ¼ douz., la douz.	16.00
--	-------

Pork & Beans, Tomato, 1½	1.85
------------------------------------	------

Pork & Beans plain, 1½	1.60
----------------------------------	------

Veau en gelée	2s. 9.00
-------------------------	----------

Hachis de Corned Beef	1½s. 2.00
---------------------------------	-----------

— — —	1s. 3.50
-----------------	----------

— — —	2s. 5.50
-----------------	----------

Beefsteak et oignons	½s. 2.90
--------------------------------	----------

— — —	1s. 4.25
-----------------	----------

— — —	2s. 8.50
-----------------	----------

Saucisse de Cambridge	1s. 4.00
---------------------------------	----------

— — —	2s. 8.00
-----------------	----------

Pieds de cochons sans os	½s. 2.50
------------------------------------	----------

Prix sujets à changements sans avis.

Commandes prises par les agents au-jette à acceptation. (Produits du Canada).

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . 1.50

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun. La doz.

6 doz. de 2 oz.	\$0.75
4 doz. de 4 oz.	1.15
4 doz. de 6 oz.	1.60
4 doz. de 8 oz.	2.15
4 doz. de 12 oz.	2.65
2 doz. de 12 oz.	2.70
4 doz. de 1 lb.	3.40
2 doz. de 1 lb.	3.45
1 doz. de 2½ lbs.	8.30
½ doz. de 5 lbs.	15.10
2 doz. de 6 oz. à la	
1 doz. de 12 oz. } cse	
1 doz. de 16 oz. }	9.20

Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de Poudre à Pâte "Magic".



LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La caisse
4 doz. à la caisse 5.45
3 caisses 5.35
5 caisses ou plus 5.30

Soda "Magic" la caisse

No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . 3.95
5 caisses 3.90
No. 5, caisse de 100 pqt. de 10 oz. . 4.35
5 caisses 4.25

Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett" Caque de 100 livres, par caque 4.90



Barils de 400 livres, par baril . . 13.90

Crème de Tartre "Gillett"

¼ lb. pqt. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.60

½ lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 5.05

½ lb. Caissez avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 5.60



Par Caisse

2 doz pqt. ¼ lb. } Assortis, 22.10

4 doz. pqt. ¼ lb. }

5 lbs. canistres carrées (½ douz. la lb. dans la caisse) 0.89

10 lbs, caisses en bois 0.83

25 lbs. seaux en bois 0.83

100 lbs en barillets (baril ou plus) 0.79

300 lbs. en barillets 0.78

Nouveaux prix du Soda Caustique de Gillett:

France dans Québec et Ontario La liv.

Seaux en bois, 25 liv. 0.12
Seaux en bois, 50 liv. 0.11½
Caissez en bois, 50 liv. 0.10½
Canistres 5 livres 0.15
Canistres 10 livres 0.13½
Barils en fer, 100 livres 0.10½
Barils 400 livres 0.10½

THE CANADA STARCH CO., LTD
Manufacturier des Marques Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres) 0.09½

— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre 0.10

Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres 0.10½

Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres) 0.10

Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres) 0.10

Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (20 livres) 0.11

Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres 0.12½

— — (36 liv.)

boîtes à coulisses de 6 livres. 0.12½

Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres) 0.10½

Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse 3.25

Cellulofid
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse 4.50

Licence Accordée

Re-Farine préparée en paquets de 3 et 6 livres

M. l'Épicier,

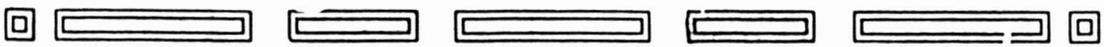
En ce qui concerne la vente de notre farine préparée en paquets d'un poids moindre de vingt livres et les réglementations mises en vigueur par le Contrôleur des Vivres, permettez-nous de vous informer que nous sommes en possession de notre licence (No 2-001) nous permettant de continuer la vente de nos farines préparées dans les paquets d'origine de six et trois livres.

Vous remerciant de vos commandes passées et comptant que vous continuerez à nous en favoriser dans l'avenir,

Nous demeurons,

Vos dévoués,

BRODIE & HARVIE, LIMITED



HUDON HEBERT & CIE

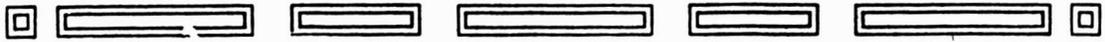
Limitée

Importation et Gros
Alimentation, Vins, Liqueurs



18 De Bresoles,

MONTREAL, Canada



**Le Diner
Bouilli
Canadien
de CLARK
Le Repas
Complet**

Du boeuf de première qualité et des légumes de choix en proportion parfaite cuits à point.

Demandez-en un approvisionnement à votre fournisseur

Vous verrez que c'est un article populaire et de vente rapide.

W. CLARK, LIMITED
MONTREAL

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

Brodie & Harvie Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

Les clients satisfaits sont
le meilleur actif d'un
commerce d'épicerie
Les préparations de
**Cacao et de Chocolat
de BAKER**



sont dignes de confiance; tous jours d'une qualité uniformément supérieure, de vente facile, constamment en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

REGISTERED
TRADE-MARK

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1789
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

SAUCISSE DIONNE

Tél.
333 116 9

Faite Exclusivement de



**PORC
FRAIS**

La Meilleure
Saucisse au
Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES

287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW	CIDRE CHAMPAGNE
GINGER ALE	CIDRE DE POMME
CREAM SODA	EAU MINERALE
LEMON SOUR	FRASCHE
CHERRY CREAM	ORANGE
CHAMPAGNE KOLA	SIPHON, ETC.

35 rue Frontenac, TELEPHONE LASALLE 256

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture, Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,

675 Chemin de la Côte-des-Neiges

PAIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

Empois de cuisine.
W. T. Benson's & Co's. Celebrat-
et Prepared Corn (40 liv.) . 0.11
Canada Pure Corn Starch (40 liv-
vres). 0.10
Farine de pomme de terre raffi-
née Casco. (20 liv.). paquets
de 1 livre 0.15
(Boîte de 20 liv., ¼c. en plus, ex-
cepté pour la farine de pomme de ter-
re).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.
Par caisse
Jars parfaitement cachetés, 8
livres, 1 doz., en caisse . 4.25
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en cais-
se 4.65
Boîtes de 5 liv., 1 doz., en caisse 5.20
— 10 liv., ¼ doz., en caisse . 4.95
— de 20 liv., ¼ doz., en caisse 4.90
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont
une anse en fil de fer).
Barils, environ 700 livres . . . 0.07
Dem' Baril, environ 350 livres... 0.07 ½
Quart de Baril, environ 175 liv. 0.07 ½
Bois en bois de 8 gals., 25 liv.,
chaque 2.15
— 3 gals., 38 ¼ liv., cha-
que 3.25
— 5 gals., 65 liv., cha-
que 5.25
**Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily
White.**

Par caisse
Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. 5.15
Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. 5.70

**SIROP
DE GOUDRON ET
D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE
Mathieu
CASSE LA TOUX**

Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur
remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.



Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

1918

Prenez pour règle au cours de l'année 1918, de ne tenir que la meilleure qualité.
A la longue, cela paye toujours.



ST. LAWRENCE SUGAR REFINERIES, LIMITED, MONTREAL

Boltes de 10 livres, ½ douzaine 5.45
Boltes de 20 livres, ¼ douzaine 5.40
(Les boltes de 5, 10 et 50 livres ont une anse en fil de fer.)

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 350 livres, pour 10 boltes d'empois ou 10 boltes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance

**BORDEN MILK CO., LIMITED
MONTREAL**

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

LAIT CONDENSE

La caisse
Marque Eagle, 48 boltes 8.75
— Reindeer, 48 boltes 8.45
— Silver Cow, 48 boltes 7.90
— "Gold Seal" et "Purity", 48 boltes 7.75
Marque Mayflower, 48 boltes . . . 7.75
— "Challenge", "Clover", 48 boltes 7.25

Lait Evaporé

Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boltes . . . 6.40
"Tall", 48 boltes . . . 6.50
"Family", 48 boltes . . . 5.50
"Small", 48 boltes . . . 2.60



CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boltes 5.75
— "Petite", 48 boltes 6.00
— Regal, 24 boltes 5.40
Cacao Marque Reindeer —
24 grandes boltes 5.75
— Marque Reindeer, petites boltes 6.00
Conditions: net, 30 jours.
Lots de 5 boltes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

**HENRI JONAS & CIE
Montréal.**

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

La lb.
Macaroni "Bertrand" manquant
Vermicelle — —
Sphagetti — —
Alphabets — —
Nouilles — —
Coquilles — —
Petites Pâtes — —

Extraits Culinaires "Jonas" La doz.

1 oz. Plates Triple Concentré 1.00
2 oz. — — — 1.90
2 oz. Carrées — — 2.30
4 oz. — — — 4.00
8 oz. — — — 7.50
16 oz. — — — 14.00
2 oz. Rondes Quintessences 2.40
2½ oz. — — — 2.70
5 oz. — — — 4.60
8 oz. — — — 8.00
8 oz. Carrées Quintessences 8.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri 5.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri 9.00
2 oz. Anchor Concentré 1.30

4 oz. — — — 2.15
8 oz. — — — 3.60
16 oz. — — — 7.30
2 oz. Golden Star "Double Force" 0.95
4 oz. — — — 1.75
2 oz. — — — 3.25
16 oz. — — — 5.75
2 oz. Plates Solubles 0.95
4 oz. — — — 1.75
8 oz. — — — 3.25
16 oz. — — — 5.75
1 oz. London 0.65
2 oz. — 0.95

Extraits à la livre, de . . \$1.25 à \$4.00
— au gallon, de \$8.00 à 24.00

Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.

Vernis à chaussures. La douz.

Marque Froment, 1 doz., à la caisse 1.00
Marque Jonas, 1 doz., à la caisse 1.00
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau. \$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse 10.00
Small 2 — — 9.00
Medium 2 — — 12.00
Large 2 — — manquant
Tumblers 2 — — "
Mugs 2 — — "
Nugget 2 — — "
Athenian 2 — — "
Gold Band Tu 2 — — "
No. 64 Jars 1 — — "
No. 65 — 1 — — 25.80
No. 66 — 1 — — 28.80
No. 67 — 1 — — manquant
No. 68 — 1 — — "
No. 69 — 1 — — "
Molasses Jugs 1 — — "
Jarres, ¼ gal. 1 — — "

La meilleure d'après toutes les épreuves, et la ligne de marchandises préférée de toutes les bonnes ménagères.

MAGIC BAKING POWDER
CONTAINS NO ALUM

GILLETTS
LYE
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

ROYAL YEAST CAKES
QUICK PURE
E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
WINNIPEG TORONTO, ONT. MONTREAL

Les gens difficiles

dans toutes les localités montrent une préférence marquée pour les

Aliments Marins

délicieux, nourrissants et économiques, de la

MARQUE BRUNSWICK



En poussant la vente de ces lignes saines, vous en bénéficiez vous-même tout en donnant satisfaction à vos clients et en aidant à la Campagne de Conservation des Aliments.

Placez toujours à l'attention de vos clients, un étalage de la Marque Brunswick et vos ventes iront en augmentant. Notez la liste ci-dessous :

1/4 SARDINES A L'HUILE

FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)

HARENGS SAUCE TOMATE

1/4 SARDINES A LA MOUTARDE

KIPPERED HERRING

CLAMS

CONNORS BROS., Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50
Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN
Union Postale, frs . . 20.00

Circulation fusionnée { LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détaillants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année. A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier. L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits payables à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit: "LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 18 janvier 1918

Vol. XXXI—No 3

CHEZ LES EPICIERIS

L'Association des Epiciers de Montréal a tenu une importante assemblée mercredi soir à son local ordinaire, No 80a rue Saint-Denis, sous la présidence de M. J. E. Sansregret et des deux vice-présidents, MM. J. E. Debien et J. C. Cusson. La principale question qui fut débattue fut celle de la réduction du nombre des licences pour la vente de liqueurs chez les épiciers, tel que le demande une des clauses de la loi des licences, et aussi de la séparation du commerce des liqueurs dans les épiceries.

M. Debien, le président du comité des licences de l'Association, expliqua en quelques mots toute la question. Une délégation est allée dernièrement rencontrer le gouvernement provincial à cet effet. Cette délégation a pu se rendre compte que la séparation des deux comptoirs ne se fera tout probablement pas, c'est-à-dire que les épiciers pourront continuer, comme ils le font actuellement à vendre les liqueurs spiritueuses dans leur épicerie. C'est déjà un bon point de gagné pour les épiciers à qui la séparation des deux commerces aurait causé, ou plutôt causerait, — puisque rien de définitif n'a encore été connu officiellement — une grosse perte, car l'ouverture d'un magasin nouveau et complètement indépendant de l'épicerie pour la vente des liqueurs ne peut se faire sans qu'il en coûte une somme d'argent assez considérable relativement aux profits que l'on dit faire dans ce commerce.

M. Debien fut longuement applaudi quand il annonça cette nouvelle. Le président du comité des licences annonça ensuite que le gouvernement provincial n'avait pas changé d'attitude au sujet de la réduction du nombre des licences d'épiciers, et que par conséquent 150 licences disparaîtront au premier mai prochain.

L'on fit des instances auprès du gouvernement pour que l'on réduise ce nombre à cinquante pour la première année, cinquante pour l'an prochain et enfin cinquante dans deux ans. L'une des raisons de ces instances c'est que bon nombre d'épiciers à qui le commerce des liqueurs ne rapporte pas beaucoup auraient déjà décidé de ne pas renouveler leur licence au mois de mai prochain. Il y aura ainsi plusieurs épiciers li-

enciés qui abandonneront le commerce sans pour cela être forcés par le gouvernement, de sorte qu'en portant le nombre à 50 au lieu de 150, il y aurait quand même un bon nombre de licences de disparues au premier de mai prochain, ce nombre de cinquante étant augmenté de ceux qui abandonneront de leur plein gré.

L'on souleva ensuite une question qui aura pour effet de détruire bien des opinions qui sont plutôt fausses: celle de la bière et du prix de la bière. Un petit entrefilet paru dans un journal du soir déclarait que les épiciers prenaient un trop gros profit sur la vente de cette boisson.

La nouvelle en question fut publiée lors de l'augmentation par les fabricants de la bière, ce qui entraîna une augmentation de la part des détaillants. La bière aujourd'hui se vend aux épiciers \$1.20 la douzaine pour les grosses bouteilles qui sont ensuite vendues au consommateur \$1.50 la douzaine, ce qui ferait un profit de trente centins la douzaine sur la bière. Mais, dit M. L. O. D'Argencourt, ce journal ne tient aucun compte de ce nous devons faire pour atteindre un tel profit que, d'ailleurs, nous ne réalisons jamais. Il ne tient aucun compte des pertes que nous subissons par la perte des bouteilles que nous sommes obligés de payer soixante sous la douzaine aux fabricants. La même chose existe pour les petites bouteilles, sur une moins grande échelle, mais dans la même proportion.

On discuta un peu vers la fin de l'assemblée de la question du pain, mais rien de définitif ne fut décidé.

LA MISE EN BOITE DU HARENG

Une industrie vient de s'établir à Vancouver qui pourra probablement contribuer à diminuer le coût de la vie. Cette industrie consiste dans la mise en boîte du hareng d'après le même système que celui employé pour le saumon. La quantité du hareng dans le golfe de Georgie est illimitée. Les frais de la mise en boîte de ce poisson sont beaucoup moins élevés que ceux du saumon, et il est cependant aussi nutritif que ce dernier. Les produits de cette industrie seraient expédiés aux troupes d'outremer et mis en vente sur les marchés canadiens.



Ne courez aucun risque de perdre des ventes; ayez toujours en mains un ample stock de

TABAC NOIR A CHIQUER

Black Watch



MOINS DE CREDIT, PLUS DE COLLECTION

Actuellement, les fermiers obtiennent de hauts prix pour leurs produits, et ils devraient être en position de payer leurs dettes, leurs hypothèques et leurs emprunts aux banques. Il est de fait que les fermiers, même en état de payer, avaient une tendance à différer leurs paiements, et s'ils ne le font pas maintenant que tout se vend à hauts prix, les marchands auront sûrement de la difficulté à percevoir leur dû quand viendra la dépression momentanée d'après guerre.

Maintenant, si vous nous demandez comment mettre ordre à vos affaires pour faire face aux éventualités de paix prochaine, nous vous dirons: soyez prudents. Ne basez pas votre commerce sur le capital emprunté et voyez à ne pas porter un stock plus considérable qu'il ne faut, nous vous conseillerons même de perdre quelques ventes plutôt que de vous surcharger de marchandises.

Puis, un autre point essentiel, c'est de surveiller vos comptes. Les marchands et les banquiers ont fait trop libéralement crédit dans le passé, cependant, la guerre a eu ce bon effet au Canada de limiter le crédit. En fin, pour résumer, nous vous dirons: Le commerce honnête et droit est profitable. Collectez vos comptes tandis que la collection est bonne. Ne portez pas plus de stock que vous n'en avez besoin.

ENORME PERTE DE POISSON

La destruction du frai du saumon, dans la rivière Fraser, en 1913, par un déboulement de rochers, le long de la voie ferrée du Canadian Northern, est le plus grand désastre connu, dans l'histoire de l'industrie de la pêche au monde entier. La perte subie en 1917, par la Colombie Britannique seulement, s'élève à plus de \$8,000,000, celle de l'état de Washington excède \$19,000,000. La perte totale pour les fabricants de conserves de poisson de cette région est donc de \$27,000,000.

LE TRAFIC REPREND SON COURS

Le trafic sur les principales lignes de chemins de fer, interrompu par la tempête de samedi et dimanche, reprend graduellement son cours, mais un grand nombre de lignes d'embranchement sont encore désorganisées. Il y a eu un amoncellement tel de neige en certains endroits que la charrue n'est d'aucune efficacité, le travail de déblaiement doit se faire à la pelle. Le trafic du fret est complètement suspendu sur l'embranchement Brockville-Westport, du C.N.R., et pendant trois jours, on n'avait pu y faire circuler un convoi de passagers.

LE COMMERCE DE L'ANGLETERRE EN 1917

Le rapport du Board of Trade pour le mois de décembre démontre que les importations ont dépassé £9,415,000 celles du mois correspondant en 1916, tandis que les exportations ont diminué de £2,787,000. Pour l'année 1917, le montant total des importations a été de £1,065,256,000 et le total des exportations fut de £525,308,000.

LES COMMANDES DE GUERRE A FIN 1917

Des commandes pour une valeur approximative de \$1,812,000,000, ont été placées au Canada, depuis la déclaration de la guerre. Cette somme considérable représente une dépense moyenne annuelle au Canada de \$604,000,000 en obus et fournitures générales pour trois ans de guerre, car avant la fin de 1914 nous n'avions guère été sollicités.

Plus de la moitié des commandes reçues ont trait aux munitions. Depuis le début de la guerre, à fin septembre dernier, les commandes placées par l'Imperial Munitions Board, s'élevèrent à \$925,270,000. Depuis cette date, environ \$75,000,000 de nouveaux ordres ont été placés, portant la valeur totale des ordres de munitions à \$1,000,270,000 pour fin 1917. En outre des commandes de construction de navires pour plus de \$46,000,000 ont été placées ici.

LES CONSERVES DE SAUMON DE LA COLOMBIE ANGLAISE

On estime que la valeur monétaire des conserves de saumon de la Colombie Anglaise, pour 1917, dépassera celle de n'importe quelle autre année précédente. Les prix, l'an passé, furent plus élevés que jamais et la mis en boîtes d'un million de caisses se compare comme suit:

	Caisses
1909	967,000
1910	762,000
1911	948,000
1912	996,000
1913	1,353,000
1914	1,111,000
1915	1,133,000
1916	995,000
1917 (estimation)	1,000,000

LE BETAIL AU CANADA

Les chiffres du recensement quinquennal du bétail en Canada a été publié à Ottawa, récemment et donnent les nombres suivants, par unité de mille.

	1912.	1917.
Chevaux	2,692	3,035
Bêtes à cornes	6,431	5,971
Moutons	2,082	2,010
Porcs	3,477	2,514

Les chevaux de trois ans et plus, se sont vendus en moyenne, au Canada, \$159 en 1916, contre \$160 en 1915; les vaches à lait sont à \$70.00 contre \$62.00, les moutons se sont vendus en moyenne \$10.48, contre \$7.96. La valeur moyenne de la laine a atteint un record de 37 cents la livre pour la laine non lavée et de 50 cents pour la laine lavée.

RAPPORT A LA POLICE

Le Contrôleur des Vivres déclare qu'on n'a pas et qu'on n'a jamais eu l'intention de réquisitionner des approvisionnements de fruits en conserves, et qu'il faudrait rapporter au poste de police le plus rapproché les personnes qui se prétendent autorisées à pénétrer dans les maisons privées avec l'autorisation du Contrôleur des Vivres.

LES QUALITES DE L'HOMME D'AFFAIRES AMERICAIN

En Amérique, tout homme dans les affaires, doit posséder un ensemble de qualités hors pair.

Ces qualités sont d'ordre "physique, intellectuel, psychologique" et "moral".

Qualités physiques

Au point de vue physique: il faut être doué d'une "bonne et solide santé", condition primordiale de la réussite en affaires. Un sang riche, des poumons vigoureux, des muscles résistants, permettent seuls de fournir la somme considérable de travail, de soutenir l'effort prolongé qu'exige le commerce moderne. Le corps doit être maintenu dans un état permanent d'entraînement par une vie calme et réglée, une hygiène rigoureuse et une pratique rationnelle et quotidienne de tous les exercices de "sport".

Qualités intellectuelles

Au point de vue intellectuel, l'homme d'affaires américain possède, en même temps, "l'instruction" et la "compétence." En dehors d'une solide instruction générale, il a des notions claires et précises de comptabilité, de banque, de géographie commerciale, de droit commercial pratique, de législation du travail, de législation douanière, etc. Il connaît à fond plusieurs langues étrangères. Il est bon sténographe et bon dactylographe, et il n'ignore rien des règles du classement par fiches, du classement vertical, de l'organisation méthodique et de la documentation commerciale. Il se tient sans cesse au courant du mouvement des affaires et des méthodes nouvelles, en lisant attentivement les journaux spéciaux à sa profession et les revues commerciales techniques et didactiques. Enfin il connaît les premiers éléments, tout au moins, de l'économie politique; cette science précieuse, qui enseigne à prévoir les événements, notamment les "crises économiques", et qui supplée à l'expérience dans beaucoup de cas.

Le "businessman" américain ne se contente pas d'être très "instruit", il possède en outre une "éducation" technique et professionnelle très développée.

Il est pleinement convaincu que le chef de maison doit pouvoir, à tout moment, ramener une question si complexe qu'elle paraisse, à un petit nombre de données précises et sûres; que son rôle est celui d'un médecin, sachant établir un rapide diagnostic et en induire un traitement approprié à la maladie en même temps qu'au tempérament du malade.

Il est de ceux qui estiment que tout patron devrait commencer par être simple commis ou apprenti, afin qu'il puisse un jour être le meilleur employé de sa maison, tant au point de vue de la compétence professionnelle que de la capacité administrative.

En effet, il faut être au courant de tous les détails d'une maison pour pouvoir la diriger utilement; et si l'on est mécontent du travail d'un employé, il faut être capable de lui prouver sur l'heure que l'on peut se passer de lui et faire son travail mieux qu'il ne le fait lui-même.

D'ailleurs le personnel se rend parfaitement compte de la valeur de ses chefs, dont la compétence n'est jamais discutée si elle est réelle.

Beaucoup de maisons marchent mal parce que leurs patrons ou leurs mandataires sont manifestement au-dessous de leur tâche; dans ce cas, le personnel se dégoûte de son travail, prend des habitudes de paresse

et d'arrogance vis-à-vis de ses chefs et des clients, et le désordre va en s'accroissant jusqu'à la chute finale de la maison.

Qualités psychologiques

Deux qualités très importantes et très précieuses que le commerçant moderne doit posséder à un degré très développé, ce sont le "sens pratique des affaires" et "l'esprit d'initiative".

Quelle que soit l'importance de son commerce, quel qu'en soit le genre, l'homme dans les affaires doit développer en lui le "sens pratique".

Le commerce étant la spéculation réalisée sur la marchandise achetée et revendue, le sens pratique fait rechercher les opérations fructueuses produisant des bénéfices.

Le sens pratique fait que le commerçant ne perd jamais de vue le but qu'il se propose, c'est de gagner de l'argent; qu'il étudie sans cesse avec soin les marchandises qu'il doit acheter; qu'il établit des comparaisons, qu'il contracte des marchés avantageux.

Ce n'est pas tout d'être un "praticien", il faut aussi être un "novateur", avoir le goût de l'invention, "l'esprit d'initiative"; savoir quitter les chemins battus de la "routine", ce pays de paresse et de mollesse si cher à un trop grand nombre de nos compatriotes commerçants.

Le commerce n'est absolument pas un métier où on puisse somnoler.

Toute maison qui n'avance pas, recule.

D'où nécessité, pour le commerçant, d'être perpétuellement "un novateur, un créateur".

Il doit tendre toujours à mieux produire, à mieux faire; à rechercher les articles nouveaux, à tenir en haleine sa clientèle, à étudier et à trouver de nouveaux débouchés pour ses produits.

Pour atteindre ce résultat, le commerçant doit avoir l'esprit sans cesse en éveil et ne rien négliger pour "augmenter ses connaissances professionnelles."

Deux autres qualités essentielles pour l'homme d'affaires moderne, c'est "l'ordre" et la "méthode".

L'ordre a trois avantages: "il ménage le temps, il soulage la mémoire; il conserve les choses".

Mais cela ne suffit pas; il faut encore, dans la vie compliquée des affaires, posséder "le calme et la maîtrise de soi"; avoir toujours "l'humeur égale", le "sourire", être doué "de tact" et de "diplomatie", et être un "bon psychologue". C'est-à-dire "observer" et savoir "juger", les autres aussi bien que soi-même. Un aphorisme américain dit: "Pour être bon vendeur, il faut être bon psychologue".

Qualités morales.

Mais pour être un bon commerçant parfait, il ne suffit pas d'avoir un "corps sain, robuste, entraîné"; de posséder une "instruction générale" et "professionnelle très développée"; il ne suffit pas d'être un "esprit pratique, entreprenant, novateur."

D'avoir de "l'ordre", de "la méthode";

De la "persévérance dans l'effort";

D'être doué d'une "énergie virile";

Il ne suffit pas d'être un bon "psychologue";

De "bien connaître les hommes" et son "propre caractère";

D'avoir du "calme", du "sang-froid", de "la volonté", du "tact";

Il faut joindre à tout cela des "qualités morales", sérieuses et profondes, dont la première est l'honnêteté.

"La loyauté dans les affaires", est devenue un règle stricte, dont les maisons ne sauraient se départir impunément.

Ce n'est pas franc, qui n'est pas loyal, ne reste pas longtemps dans une affaire.

Il a bientôt à se repentir des fautes qu'il a commises, et il doit trouver un nouveau champ d'activité.

Le marchand honnête s'aperçoit vite qu'il gagne la confiance de ses clients, que ceux-ci croient ce qu'il dit et qu'ils se fient à lui.

L'avenir appartient aux maisons honnêtes.

Mais l'honnêteté ne consiste pas simplement à ne pas tromper.

Elle consiste à conduire des affaires avec compétence, avec ordre, avec économie.

Les maisons mal organisées ne peuvent pas être rigoureusement honnêtes, car un outillage démodé, ou toute imperfection, en exhaussant les prix pour le plus grand dommage du producteur et du consommateur, provoquent, dans une certaine mesure, un acte mal honnête envers le client.

Une autre qualité morale précieuse, c'est d'avoir un "idéal".

On doit considérer les affaires comme un but noble et élevé.

On doit avoir en vue le perfectionnement de sa personnalité.

Quand on a un "idéal" on possède tout naturellement "l'enthousiasme", cette vertu créatrice d'énergie, si justement pratiquée par les Américains du Nord.

L'enthousiasme ne se manifeste pas toujours "par des cris".

Il peut couvrir dans l'âme d'un "jeune homme tranquille".

Mais il donnera à ce dernier cette "flamme intérieure", ce "magnétisme personnel", qui est un gage précieux de la réussite complète en affaires.

Cet article du à la plume de M. Jules Lepain et publié dans la revue "Commerce et Industrie" ne peut manquer d'intéresser nos lecteurs, car il décrit assez exactement en même temps que les qualités des hommes d'affaires américains, celles propres à leurs voisins du Canada.

LE MARCHÉ DES POMMES DE TERRE

Les quatre provinces occidentales prévoient un surplus de 2,830,000 minots de pommes de terre, soit environ 14 pour 100 de plus que leur consommation aux taux ordinaires. Le surplus se trouve principalement dans le Manitoba et l'Alberta. Actuellement, les prix aux consommateurs sont de 80 cents du minot dans l'Alberta à \$1.25 dans les trois autres provinces.

La consommation augmentée causée par le fait que beaucoup de ménagères vont substituer les pommes de terre au pain fait croire que le surplus d'approvisionnement sera entièrement consommé.

Si les cultivateurs détiennent les pommes de terre à l'heure actuelle, il est tout probable que les prix du printemps ne seront pas aussi rémunérateurs que ceux qu'ils peuvent obtenir en ce moment, si on tient compte des pertes et de l'entreposage.

Dans les cinq provinces du Québec, Ontario, Nouvel-

le-Ecosse, Nouveau-Brunswick, île du Prince-Edouard, il existe un surplus de 4,000,000 de minots, soit environ huit pour cent en plus de la consommation ordinaire. Ce surplus existe surtout dans les trois Provinces maritimes. Il est évident que la consommation augmentera, parce que les pommes de terre sont substituées au pain, et qu'elle absorbera le surplus de 4,000,000 de minots dans les cinq provinces si ces légumes sont vendus et livrés à des prix raisonnables dans les villes des provinces d'Ontario et Québec où ils se consomment. Dans les endroits où un surplus local existe les prix locaux devraient être d'autant moindres que la distance est moins grande aux villes et aux autres centres où l'approvisionnement est insuffisant.

Si les cultivateurs de ces provinces n'envoient pas leurs pommes de terre au marché à l'heure actuelle, il est plus que probable que les prix du printemps de 1918 ne compenseront pas les pertes qu'ils éprouvent en ne les vendant pas s'ils veulent tenir compte de l'entreposage et des pertes.

En vue de la situation internationale il est peu probable que les Etats-Unis attendent des consignations de pommes de terre du Canada étant donné que le surplus de ces légumes est aux Etats-Unis de 100,000,000 de minots, approximativement.

Dans le cas où les cultivateurs feraient des caches ou tenteraient de retenir les approvisionnements le commissaire des vivres du Canada peut établir un prix maximum pour permettre aux producteurs et aux distributeurs de disposer des pommes de terre à un prix raisonnable.

LES PRIX DU SUCRE N'AUGMENTERONT PAS

Les indications actuelles semblent être que le sucre a atteint son prix maximum et qu'il y a possibilité de baisse. De toutes façons, on peut être assuré qu'il n'y a pas de hausse à redouter. Les présents rapports donnent une production de 3,600,000 tonnes pour Cuba. Personne ne peut dire si cette évaluation se matérialisera ou si des conditions contraires viendront changer le chiffre, néanmoins, les opérations qui se poursuivent permettent d'être optimiste.

A présent que les négociations entre le Comité International du Sucre et la Commission Cubaine ont abouti d'une manière satisfaisante, il y a une base de prix fixe pour tous les raffineurs et il y a peu de probabilités que ceux-ci soient enclins à changer notablement les prix.

La Commission Internationale du Sucre a acheté 2,500,000 tonnes de la récolte de Cuba, pour livraison dans le cours des dix prochains mois, elle tient aussi une option sur 700,000 tonnes, de sorte qu'elle contrôle pratiquement tout l'approvisionnement disponible de Cuba.

Le prix fixé pour le sucre brut d'après cet arrangement, est \$4.60 f.o.b. côte nord de l'île de Cuba, et \$4.55 f.o.b. le côté sud de l'île. Des arrangements ont déjà été faits par le Comité International pour obtenir assez de vaisseaux pour transporter la récolte, et des envois sont faits à présent avec une régularité qu'on croit-on, changera la situation difficile actuelle.

Dès à présent, on peut écarter la probabilité d'une famine de sucre. Avec des facilités de transport assurées, et des réglementations raisonnables de distribution, il n'y a rien à craindre. L'île de Java a de 500

000 à 600.000 tonnes de sucre mais le manque de facilités de transport ne permet pas de compter sur cet approvisionnement. La Grande-Bretagne était un gros importateur de sucre de betteraves d'Allemagne avant la guerre, et il est nécessaire à présent de suppléer à cette source tarie.

On peut espérer que la récolte de Cuba, à laquelle viennent s'ajouter les 200.000 tonnes de sucre de la Louisiane et les 600.000 tonnes d'Hawaï, en outre de la récolte de sucre de betteraves résoudra la difficulté. Les besoins du Canada seront d'ailleurs contrôlés par la Commission Internationale. Le Canada a, au demeurant, d'autres sources d'approvisionnement: les Indes Occidentales anglaises, la Guyane anglaise, Saint-Domingue, et les Indes Occidentales Hollandaises. La consommation moyenne du Canada est de 278.699 tonnes par an. Les raffineurs canadiens pensent qu'ils pourront obtenir les approvisionnements suffisants pour rencontrer tous les besoins.

OPPOSITION AUX REGLEMENTATIONS PROPOSEES PAR LE COMITE DU COMMERCE D'EPICERIE

Nous avons publié dans nos trois derniers numéros, le rapport complet du Comité du commerce d'épicerie pour la réglementation du Commerce du Canada, et les mesures qui y étaient suggérées n'ont pas manqué de soulever de vives protestations dans certains milieux. Une forte opposition à ces projets s'est manifestée dans l'Ouest du Dominion en ce qui concerne les suggestions de réglementation du commerce d'épicerie et de très fortes représentations sont faites auprès des membres du gouvernement pour faire échouer ces projets. Les plus fortes oppositions émanent de certaines organisations coopératives de l'Ouest qui prétendent qu'elles n'ont pas été traitées d'une manière équitable dans la définition de ce qui constitue un marchand-détaillant. La Canadian Supply Co., de Saskatoon, la Merchants' Consolidated, de Winnipeg, avec 400 membres approximativement, et les différents clubs coopératifs de fermiers, toutes organisations qui n'ont pour objet que de réunir des membres pour acheter en commun directement du manufacturier, combattent naturellement ces réglementations de toutes leurs forces. Ils font valoir auprès du gouvernement que le Comité qui échafauda ces réglementations était composé entièrement de marchands de gros, et que les représentants du détail n'étaient mandataires que de deux provinces, l'Ontario et le Québec et ne pouvaient en conséquence parler avec autorité pour tout le Canada.

D'autre part, certains groupes de détaillants font aux projets, des objections comme suit: la forme d'application pour les épiciers en gros classe 2 dit que: les membres ou actionnaires de l'épicerie en gros ne devront pas être des marchands-détaillants." Nous considérons cela, disent-ils, comme nettement injuste pour le marchand-détaillant, car il n'a pas été prévu pareille interdiction pour un marchand de gros membre ou actionnaire d'une manufacture ou d'un magasin de détail.

Ces organisations recommandent aussi que les points d'informations requis du détaillant, s'étendent aussi largement dans les rapports pour les formes d'application de licence à toutes autres classes: manufacturiers, courtiers, marchands à commission, fournisseurs du gros et marchands de gros.

Elles admettent comme dit dans la classe 6 que les marchands-détaillants sont ceux régulièrement établis en affaire pour la vente de marchandises directement au consommateur, et comme la règle 3 diffère du principe de la classe 6, disant qu'une personne autre qu'un marchand détaillant a le droit de vendre directement au consommateur par l'intermédiaire du détaillant, employant le détaillant comme médium pour atteindre le consommateur, elles désapprouvent ladite règle 3 pour les raisons suivantes:

(a) Nous croyons qu'il est dans l'intérêt commun du consommateur et du détaillant, que le producteur, le manufacturier, le marchand de gros, le marchand à commission, ou le courtier vendent leurs marchandises à un profit aussi raisonnable que l'exploitation de leur commerce le leur permet, ledit profit devant être approuvé par le gouvernement canadien, au moyen du contrôleur des vivres, et que le détaillant à son tour puisse conduire ses affaires sur le même principe d'un profit raisonnable, sujet à l'approbation du contrôleur des vivres du gouvernement au mieux des intérêts du consommateur.

(b) Nous recommandons que les détaillants soient comptables de leurs profits sur leurs marchandises au Contrôleur des vivres du gouvernement, et non aux producteurs, manufacturiers, marchands de gros ou autres desquels ils ont acheté lesdites marchandises. Les intérêts généraux du consommateur et du pays sont mieux gardés si chacune des branches du commerce est responsable directement vis-à-vis du Contrôleur des vivres, plutôt que si certaines branches du commerce sont surveillées et contrôlées par une autre branche.

Enfin les organisations qui ont formulé des objections, recommandent que le comité aviseur soit composé d'un nombre de détaillants et de consommateurs égal à celui des manufacturiers et des marchands de gros, les détaillants choisis devant être des hommes de vaste expérience dans le détail de façon à ce qu'ils puissent seconder efficacement le contrôleur des vivres dans le mode de détail et de distribution économique des aliments au consommateur.

LA MARMELADE

Les produits qui servent à faire la marmelade, seront cette année, rares et chers. D'abord, en ce qui concerne les oranges amères d'Italie, il y a eu réduction de production et les difficultés de transport, sans compter les taux élevés du fret et de l'assurance ont rendu l'importation de ces fruits presque impossible. En outre, le gouvernement italien a placé un embargo partiel sur les exportations d'oranges amères. Celles qui atteindront notre marché arriveront vers le 15 février, mais elles seront rares.

Pour ce qui est des oranges de Floride, on sait qu'une gelée sérieuse a attaqué les vergers et leur a causé des dommages pour plusieurs années à venir. Et quant à la Californie, une vague de chaleur désastreuse a causé d'énormes dommages à la récolte d'oranges principalement, aux Navels. En Jamaïque, l'ouragan d'il y a quelques mois a éprouvé la récolte. Restent Cuba, Porto Rico et le Mexique qui ont échappé aux conditions déplorables, et auxquels on pourra s'approvisionner, encore que les oranges du Mexique n'aient pas la qualité qui convient au marché canadien.



Nouvelle
forme
ajustée

Claridge
et
Falcon

SEMBLABLES AUX
**FAUX-COLS
ARROW**

Sinon que le FALCON a les pointes carrées et que le CLARIDGE a "les coins arrondis".—Tous deux très élégants, très bons de qualité et confortables à porter.

\$1.35 la douzaine

Olnett, Peabody & Co., Inc., Fabricants, Montréal

LES LICENCES DE LIQUEURS POUR EPICIERES

Les commissaires des Licences ont tenu une courte séance, mardi, au cours de laquelle ils ont accordé les trois permis complétant le nombre de deux cents détaillants de boissons alcooliques.

Les trois derniers permis ont été accordés à M. Milord, angle des rues Ontario et Amherst, M. Walker, 89 rue Saint-Jacques, et le Melville Café, 112 rue Saint-Jacques.

M. le commissaire des licences Choquet a annoncé que les permis pour la vente en gros par les épiciers seront accordés d'ici le 25 janvier.

Il prie également les épiciers de pas aller au bureau des commissaires; ceux-ci iront eux-mêmes visiter les magasins et par suite faire la liste de ceux à qui les permis seront accordés, à la date plus haut indiquée.

**LE CONGRES DE LA SOCIETE D'INDUSTRIE
LAIETIERE A SAINT-HYACINTHE**

La convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière se tiendra cette année à Sainte-Hyacinthe, à l'École de Laiterie même.

Cet endroit a été choisi parce qu'on y célébrera en même temps le 25ème anniversaire de la fondation de cette École renommée.

Cette convention donnera lieu, en même temps, à de jolies fêtes. Elle durera trois jours, les 22, 23 et 24 janvier.

L'honorable M. Caron, le ministre de l'Agriculture Provincial, a assuré que son département y contribuera largement,



**Obtenez une part
du Commerce
du lait**

Klim dirigera vers votre magasin le commerce du lait. La demande a été créée par notre publicité. Des milliers d'Épiciers font des profits en vendant cet article fondamental d'épicerie, le lait pasteurisé séparé, sous forme de Poudre.

Il est emballé dans des
boîtes sanitaires en fer-blanc
recouvertes, grandeurs: 1 li-
vre et 10 livres.

La vente de Klim a triplée en moins de deux mois. Le prix élevé du lait liquide et la pureté de la Poudre de Lait Séparé (comme prouvé par le Bulletin No 257 du Gouvernement) ont convaincu la ménagère de son économie et de sa salubrité.

COMMANDEZ-EN A VOTRE FOURNISSEUR

Canadian Milk Products, Limited

10 rue William, Toronto. 10 ruelle Ste Sophie, Montréal.

W. H. Escott Limited, Winnipeg.

Kirkland & Rose, Vancouver.

LE MANITOBA, LA SASKATCHEWAN

ET L'ALBERTA

sont des provinces qui offrent un important marché. Les affaires n'ont jamais été sur une base aussi solide qu'actuellement, dans l'Ouest, et il ne pourrait y avoir de moment plus opportun pour cimenter davantage les relations que l'on peut avoir avec les Commerçants de cette partie du pays. Les principaux EPICIERES SPECIALISTES, GERANTS DE RAYONS D'EPICERIE et EPICIERES EN GROS de l'Ouest lisent le WINNIPEG & WESTERN GROCER. Ce journal est exclusivement consacré au Commerce d'Épicerie et est l'unique publication indépendante de son genre dans le Grand Ouest. Numéro échantillon, tarifs et détails complets envoyés sur demande.

WINNIPEG & WESTERN GROCER,
320, Immeuble McIntyre,
WINNIPEG

BANQUE D'HOCHELAGA

QUARANTE-TROISIEME RAPPORT ANNUEL

Messieurs,

Vos Directeurs ont l'honneur de vous soumettre leur rapport sur les opérations de la Banque pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1917.

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

30 Novembre 1917

CREDIT

Balance au crédit du compte de Profits et Pertes au 30 novembre 1917	\$ 42,711.05
Profits de l'année finissant le 30 novembre 1917, déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, intérêts perçus d'avance sur escomptes et réserves pour créances douteuses et mauvaises	565 433.03
	\$ 608,144.08

DEBIT

Dividende payé le 1er mars 1917	\$90,000.00
Dividende payé le 1er juin 1917	90,000.00
Dividende payé le 1er septembre 1917	90,000.00
Dividende payable le 1er décembre 1917	90,000.00
	\$ 360,000.00
Montant porté au fonds de pension des employés	5,000.00
Réserve pour dépréciation sur placements et autre actif	120,000.00
Taxe de guerre sur la circulation des billets de la Banque au 30 novembre 1917	40,000.00
Amortissement sur le mobilier de la Banque	25,872.61
Souscription au Fonds Patriotique Canadien \$12,500, sur laquelle il a été versé	11,250.00
Souscription à l'Oeuvre de Secours Belge	1,000.00
Balance au crédit du compte Profits et Pertes, au 30 novembre 1917	45,021.47
	\$ 608,144.08

Le Gérant-Général, BEAUDRY LEMAN.

Le Président, J. A. VAILLANCOURT.

BILAN

30 Novembre 1917

PASSIF

Capital versé	\$ 4 000,000.00
Fonds de réserve	\$ 3,700,000.00
Dividende déclaré et non payé	2,065.09
Dividende payable le 1er décembre 1917	90,000.00
Balance au compte de Profits et Pertes	45,021.47
	3,837,086.56
	\$ 7,837,086.56
Billets de la Banque en circulation	6,099,742.00
Balance due au Gouvernement Canadien	3 500,000.00
Dépôts ne portant pas intérêt	6,291,798.53
Dépôts portant intérêt (y compris l'intérêt accru jusqu'à la date de l'état)	27,418,195.04
Balances dues aux banques et aux correspondants de la banque dans le royaume uni et dans les pays étrangers	246,007.90
Acceptations de lettres de crédit	36,217.33
	43,491,960.80
	\$51,429,047.36

ACTIF

Or et autres espèces monnayées	\$ 398,786.09
Billets du Dominion	4 267,951.75
	\$ 4,666 737 84
Dépôts aux Réserves Centrales d'Or	2,000,000.00
Billets des autres banques	413 566.00
Chèques sur d'autres banques	2,158,374.71
Balances dues par d'autres banques au Canada	289,845.09
Balances dues par des banques et des correspondants étrangers	662,478.79
Dépôt entre les mains du Ministre des Finances en garantie de la circulation	200,000.000
	\$10,391,003.33
Valeurs des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada (au prix du marché)	\$ 4,588,497.39
Valeurs municipales canadiennes et valeurs publiques britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes	5,668,051.29
Obligations de chemins de fer et autres obligations et actions (au prix du marché)	254,468.97
	10,511,017.65
Prêts à demande et prêts à courte échéance, au Canada, sur obligations et actions	1,682,408.41
	\$22,584 429.39
Prêts aux corporations municipales, paroissiales et scolaires	2 386,939.59
Autres prêts courants et escomptes au Canada (déduction faite des intérêts non courus)	23,623,327.57
Créances en souffrance (déduction faite des pertes prévues)	140,339.06
Engagements pris par les clients en raison de lettres de crédit	36,217.33
Immeubles autres que les édifices de la Banque	519,515.42
Hypothèques sur des immeubles vendus par la Banque	90,802.61
Immeubles de la Banque au prix coûtant, déduction faite des amortissements et hypothèques	1,619,257.91
Autre actif non compris dans les articles qui précèdent	428,218.48
	\$51,429,047.36

Le Gérant-Général, BEAUDRY LEMAN.

Le Président, J. A. VAILLANCOURT.

CERTIFICAT DES VERIFICATEURS

Nous avons l'honneur de faire rapport aux Actionnaires de la Banque que conformément à la Section "56" de la loi des Banques nous avons vérifié la caisse et les valeurs de la Banque, à son bureau principal, le 30 novembre 1917 et à une autre date durant l'année, et nous avons constaté qu'ils concordent avec les entrées aux livres s'y rapportant.

Nous avons aussi fait, dans le cours de l'année, l'examen des livres et des comptes et contrôlé et vérifié les caisses et les valeurs de quelques-unes des principales succursales.

Nous avons examiné les livres et les comptes du Bureau-Chef et comparé le Bilan ci-dessus avec les livres ainsi qu'avec les rapports certifiés des succursales, et, dans notre opinion et au meilleur de notre connaissance, le Bilan est rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact de l'état des affaires de la Banque, suivant les renseignements et les explications qui nous ont été données et tel qu'indiqué à ces livres.

Tous les renseignements et les explications que nous avons demandés nous ont été fournis et, à notre avis, les transactions effectuées par la Banque, dont nous avons eu connaissance, étaient dans les limites de ses pouvoirs.

Montréal, 17 décembre 1917.

S. ROGER MITCHELL, C.A.

de la Société Marwick, Mitchell, Peat & Company,

GEO. GONTHIER, L.I.C.,

de la Société Gonthier & Midgley.

Vérificateurs.

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAON

Le ton du marché du grain a été très fort cette semaine et les prix ont atteint les niveaux suivants:

Avoine d'alimentation No. 1	0.96	0.96½
Avoine d'alimentation No 2	0.92	0.92½
Avoine blanche d'Ontario No 2	0.92½	0.93
Avoine blanche d'Ontario No 3	0.91½	0.92
Avoine blanche d'Ontario No 4	0.90½	0.91

Les affaires en orge d'Ontario étaient calmes, mais les prix demeuraient fermes à \$1.48 le boisseau ex-voie. L'orge rejetée et d'alimentation du Manitoba se vendait \$1.56 le boisseau, f.o.b. voie, Fort William.

LE MARCHÉ LOCAL DE LA FARINE

Le marché local de la farine n'a subi guère de changement cette semaine. La demande de la part des acheteurs locaux et de la campagne a été importante pour la farine de blé de printemps, et un bon volume d'affaires a été enregistré, tant pour livraison immédiate que pour envoi dans les 30 jours. Nous cotons:

Farine de blé du printemps:	
Premières Patentes	\$11.60
Secondes Patentes	11.10
Fortes à boulangers	10.90
le baril en sacs.	

La demande pour farine de blé d'hiver a été également meilleure et de bonnes affaires ont été faites en patentes à 90 pour cent de \$10.70 à \$11.00 le baril en bois, et de \$5.20 à \$5.35 le sac, et en lots de chars de \$10.00 à \$10.25 le baril, en sacs.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Le son est vendue \$35 à \$37; le gru, de \$40 à \$42; les middlings, de \$48 à \$50; la moulée pure, de \$61 à \$63, et la moulée mélangée, de \$55 à \$56, la tonne, sacs compris. L'avoine roulée est cotée à \$5.30 en sacs en jute et \$4.77½ en sacs en coton de 90 livres.

LE FOIN PRESSE

Bonnes affaires en foin pressé, avec ventes de lots de chars de No 2 à \$15.50; de No 3 à \$14.00 et de foin mélangé de trèfle, de \$11.00 à \$12.00 la tonne, ex-voie.

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX

La demande a été assez bonne et le marché a été assez animé. Les bestiaux de choix n'étaient pas en grand nombre, mais il y a eu par contre quelques lots de bonnes qualités qui ont été vendus à \$10.50.

Le nombre de veaux était restreint et les prix ont été élevés.

Le marché du mouton, comme la semaine dernière, n'a été que d'un intérêt ordinaire. Les porcs étaient fermes et les qualités de choix se sont vendues à \$18.

Les agneaux ont été très fermes, probablement à cause de l'insuffisance des offres provenant du froid excessif qui a empêché les fermiers de les expédier au marché. Quelques agneaux de choix se sont vendus à \$17.25.

Voici quels ont été les prix par 100 livres:

Bouvillons, \$8.00 à \$10.50; taureaux de boucherie, \$6.00 à \$8.50; vaches de boucherie, \$6.50 à \$9.50; veaux gras, \$7.00 à \$9.00 nourris au lait, \$12.00 à \$14.00; moutons, \$10.50 à \$17.50; porcs de choix, \$17.50 à \$18.00.

LES OEUFS

Par suite des approvisionnements limités le marché des oeufs est en forte hausse.

Nous cotons:	
Oeuf frais du jour	0.65 0.70
Oeufs frais	0.54 0.55
Oeufs frais d'automne	0.50 0.52
Oeufs de choix des glacières	0.00 0.52
Oeufs No 1 des glacières	0.00 0.48
Oeufs No 2 des glacières	0.00 0.45

LA VOLAILLE

Le ton du marché est bon pour

la volaille de choix, mais comme les arrivages sont en grande partie de qualité inférieure il y a une certaine faiblesse manifestée.

Nous cotons:

	La livre.
Dindes	0.34 0.35
Poulets	0.25 0.29
Poules	0.19 0.23
Canards	0.26 0.27
Oies	0.22 0.23
Dindes vivantes	0.00 0.25
Poulets vivants	0.18 0.25
Canards vivants	0.24 0.25
Oies vivantes	0.20 0.21

LES FEVES

Le commerce des fèves est meilleur. Nous cotons:

Fèves triées, 3 livres	
Canadiennes	8.00 8.25
Fèves triées, 5 livres	7.50 7.75
Fèves Yellow Eye	
oeil jaune)	7.00 7.25
Fèves Japonaises	7.75 8.00

LE MARCHÉ A PROVISION

Il y a eu hausse cette semaine, sur le porc et des ventes ont été faites en lots de chars de \$19.00 à \$19.50 les 100 livres pesées hors chars. En sympathie avec cette hausse, il y a eu aussi un plus fort sentiment pour porc apprêté et des ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites dans le gros de \$25.50 à \$26.00 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

Un sentiment plus fort s'est manifesté pour les jambons et bacons qui ont vu leurs cotations s'élever aux chiffres suivants:

Jambons, 8 à 10 livres	0.31 0.32
Jambons, 12 à 15 livres	0.30 0.31
Jambons poids lourds	0.29 0.30
Bacon pour breakfast	0.38 0.40
Bacon de choix Windsor	0.42 0.45
Bacon Windsor dé-sossé	0.44 0.45

LE BEURRE

Le marché du beurre a été assez actif aux prix ci-dessous:

Beurre de crèmerie supérieur de septembre et octobre	0.46½	0.47
Beurre fin de crèmerie, de septembre et octobre.	0.45½	0.46
Arrivages courants	0.44½	0.45
Beurre de ferme fin	0.38	0.39

OLEOMARGARINE

De bonnes affaires se sont faites en oléomargarine aux taux de 30 cents à 32 cents la livre.

LES SUCRES

Les sucres demeurent indécis et la situation ne semble pas devoir se préciser; néanmoins les Canada Sugar Refineries ont abaissé leurs cotations à \$8.50, ce qui donne les cours suivants:

les 100 livres	
Atlantic Sugar Co., extra granulé	\$8.90
Acadia Sugar Ref., extra granulé.	
St. Lawrence Sugar Ref., extra granulé	8.50
Canada Sugar Co., Ltd., extra granulé	8.50

NOUVEAUX PRIX POUR LES SAVONS DE BUANDERIE

Une hausse de 60 cents par boîte s'est manifestée pour les différentes lignes de savons de buanderie et elle s'applique aux lignes régulières tenues par les maisons de gros, ce qui porte les prix de \$6.60 à \$6.75 suivant quantité.

LA FARINE PREPAREE

La farine préparée est en baisse de 10 cents la caisse d'une douzaine de paquets de 6 livres. Les anciens prix étaient de \$5.20 pour les paquets de 6 livres et sont à présent de \$5.10 et les paquets de 3 livres sont réduits de \$2.65 à \$2.60.

LA CORDE DE COTON

Une grosse hausse a marqué les prix de la corde de coton, variant de 45c à 80c la douzaine. Les longueurs de 30 pieds se vendant précédemment à \$1.80 sont à présent à \$2.25 les 40 pieds ont monté de \$2.25 à \$2.80 la douzaine, les

50 pieds autrefois à \$2.80 sont à \$3.50 et les 60 pieds de \$3.40 passant à \$4.20.

LA LESSIVE

Les prix de la lessive sont en hausse. Cette hausse s'applique à la marque Gem et l'augmentation est représentée par 10c par caisse de 4 douzaines. Les prix précédents étaient de \$4.25 la caisse, à \$4.35 et sont à présent de \$4.90 à \$5.00.

FRUITS ET LEGUMES

Le marché des fruits et légumes a été calme cette semaine. Les oranges de Californie sont en hausse à cause de leur rareté. Les Sunkist sont cotées à \$7.00 la crate. Les choux de Montréal sont en hausse de 50c le baril et les choux-fleurs sont en baisse de 25c. La laitue se maintient ferme à \$1.75 la crate de 2 douzaines et à \$2.25 la crate pour la laitue frisée. Le radis noir est en hausse de 5c à 30c la livre.

LES SODAS A PATE EN HAUSSE DE 35c

Un prix nouveau est coté pour les sodas à pâte. Le barillet contenant 112 livres, qui se vendait \$3.90 est coté à présent, à \$4.25, ce qui représente une hausse de 35 cents.

LES AMIDONS EN BAISSÉ

Une baisse est signalée sur le prix de l'amidon. Cette baisse s'applique à toutes les grandeurs de paquets et est devenue effective le 2 janvier. Il est possible à présent d'acheter le paquet d'une livre de silver gloss à 11c ainsi que le Benson's corn starch. Le Canada corn starch se vendra à 10 cents le paquet au lieu de 11c.

BAISSE DES SIROPS DE BLE-D'INDE

Les sirops de blé-d'Inde ont enregistré une baisse notable qui les ramène aux prix ci-dessous:

Barils d'environ 700 livres,	0.07
½ barils et ¼ barils, ¼c de plus la livre.	
Boîtes de 2 livres, 2 doz. à la caisse	4.65
Boîtes de 5 livres, 1 doz. à la caisse	5.20
Boîtes de 10 livres, ½ doz. à la caisse	4.95

Boîtes de 20 livres, ¼ doz. à la caisse	4.90
2 gals., seaux de 26 livres, chaque.	2.15
3 gals, seaux 38½ livres, chaque.	3.25
5 gals, seaux 65 livres chaque.	5.25

LES AMANDES DE BARCELONE

Les nouvelles amandes de Barcelone sont en mains et très demandées par le commerce de détail. Elles se vendent de 17 1-2c à 18 1-2c la livre.

MELASSES

Prix pour Ile de Montréal	
Mélasse de la Barbado. Fancy Puncheons	0.86
Barils	0.89
½ Barils	0.91
Pour les territoires en dehors, les prix sont de 3c au-dessous.	

NOUVEAUX PICKLES

Il ya eu une très bonne demande pour pickles de différentes marques dans les bouteilles et récipients de grosseurs populaires. La marque Regal coûte \$1.75 la douzaine, pour les grosseurs 12 onces en caisses de 2 douzaines.

Les 40 onces sont en caisses d'une douzaine et se vendent à \$3.25 la douzaine. Les seaux du même produit se vendent \$3.50 En oignons en conserve, il y a deux tailles de cette marque offertes: les bouteilles 12 onces, à \$1.75 la douzaine et les 40 onces, à \$3.35 la douzaine. Ces deux derniers sont placés en caisses d'une douzaine chaque.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
Louis Brunelle	Americ. Loco. Works
Eudore Caisse	Mont. Loco. Works
Pierre alias Proulx	Ovila Regimbald
	La Corporation de Verdun
Jacques Dorais, par mon épouse, Maria Golfer	
Ovide Martel	St. Lawrence Bridge Co
Arthur Cusson	Peter Lyall & Son
Rémi Bergeron	La Cité de Montréal
Ernest Garmaise	Charles, Ltd
Ernest Poirier	La Cité de Montréal
Alfred Rose	La Cité de Montréal
James C. Sherriffs	
	Electrical Equipment Co., Ltd.
Amédée Perrault	Alphonse Breton
Adélarde Mallette	Havre
Jos. Thibault	Dominion Textile Co.
Jules Angrignon	Can. Steel Co.
Jos. Chailfoux	McFarlane & Hodgson
	son
L. Dubuc	London & Lancashire
J. W. Guay	Crown Dairy
E. Lafontaine	Fortunat Morin
Chs. Vaudry	M. T. Co.
Ovide Martel	Dom. Bridge Co.

Vous le Trouverez

CHEZ

LEWIS BROS.

LIMITED

MONTREAL

SERVICE RAPIDE

de Commandes par Poste

A TOUS LES POINTS DU DOMINION

Nous offrons les stocks les plus importants et l'assortiment le plus complet de toute maison du Canada.

Il y a de nombreuses lignes dont nous manquons, et qu'il est impossible d'obtenir, mais nous déclarons qu'à notre connaissance, notre stock est mieux composé, généralement parlant, que celui de n'importe quel autre marchand de quincaillerie en gros du Dominion. Pour votre propre satisfaction, envoyez-nous une commande par poste. Nous vous l'adresserons promptement à des prix raisonnables.

LEWIS BROS., LIMITED, MONTREAL

TOUT CE QUI SE FAIT EN QUINCAILLERIE

FOURNITURES POUR ENTREPRENEURS DE CHEMINS DE FER ET PLOMBIERS,
ARTICLES DE SPORTS, COUTELLERIE, TOITURE PREPAREE, PEINTURES ET VITRE

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

CHANGEMENTS DIVERS

Les cannes à pêche en acier et en bambou sont à des prix plus élevés, du fait de la rareté des stocks et de la difficulté d'obtenir de nouveaux approvisionnements du Japon. Les prix suivants prévalent pour cannes à pêche en bambous: le No 0100 est coté à \$3.75 la douzaine; le No 0110 est coté à \$5.90; le No 0112, est coté à \$6.90; le No 116 à \$8.15 la douzaine. Dans les cannes en acier, les Nos B-96 sont à \$2.10 chaque, les Nos F-96, à \$2.25; les Nos B.C.46 R, à \$2.50 et les B.C.5R, à \$2.50 chaque. Les lignes pour la pêche sont aussi cotées plus haut: la hausse s'appliquant aussi bien aux lignes de soie et de coton qu'aux lignes de chanvre. Les hameçons-mouches, les amorees, les

minnows, les spears, et les filets ont enregistré des hausses représentant de 15 à 20 pour 100. Les glues LePages et Chase en bouteilles sont en hausse de 25 pour 100.

Ainsi les bouteilles d'1 once sont à présent, à \$1.60 la douzaine; les bouteilles de 2 onces, à \$2.25 et les $\frac{1}{2}$ canons à \$2.25 la douzaine, pour les LePages. Les prix des Chase sont un peu plus élevés.

Les changements récemment faits dans les prix des outils Stanley s'appliquent aux produits faits en Nouvelle-Angleterre et l'avance de 10 pour 100 annoncée, affecte les niveaux en fer, les ciseaux, etc. Les fusils à air Markham sont en hausse, le King No 14 étant à présent \$2.00 plus cher.

LES "PRIMERS" EN HAUSSE

Une hausse est notée sur les "primers" Winchester, ce qui porte les nouveaux Nos 4 à \$5.50. Ce prix est par mille et est sujet à un escompte de 10 pour cent sur la liste.

LES PERFORATEURS EN HAUSSE

Les perforateurs de billets de la marque Kraeuter ont subi une hausse de 40 pour cent.

LES "TERNE PLATES" AMÉRICAINS ET LES COKES SONT EN HAUSSE

La tendance sur les approvisionnements disponibles de fer-blanc est pour des prix plus ferme. Les "cokes" américains 14 x 20 sont

La Vente des "Bons Chemins"

Avez-vous vu notre publicité sur les Routes?

Elle paraît dans les principaux journaux quotidiens ainsi que dans plusieurs des meilleurs journaux d'agriculture canadiens. Elle accomplit une grande oeuvre dont profitera certainement tout commerçant qui tient le "Ciment Canada", car dans la construction des chemins, plus que dans n'importe quel autre emploi du ciment, il y a à faire des ventes de ciment par grandes "quantités". Nous travaillons en faveur des bons chemins parce que le "mouvement des bons chemins" cause un plus grand usage de ciment et parce que nous pouvons démontrer que la véritable bonne route est en ciment. Vous—marchand de ciment—devriez prendre part au mouvement des "bons chemins" pour les mêmes bonnes raisons. L'un des moyens que vous pouvez employer pour donner votre concours—et un concours pratique—c'est de nous avertir quand vous entendrez parler du projet de construire une nouvelle route dans votre voisinage.

Nous serons heureux de nous mettre en communication avec les commerçants progressifs de chaque ville où nous ne sommes pas représentés.

*Adressez-vous au département
de la Publicité de la*

CANADA CEMENT COMPANY, Limited

86 Immeuble du Herald,

MONTREAL

à \$17.00 de base et les pleines mesures 20 x 28 sont cotées à \$34.00.

LES LANTERNES

Une hausse de 50 cents la douzaine a été appliquée aux prix des lanternes à air froid. Cette hausse s'applique aux styles à globe long et court et les prix à Montréal, sont à présent, de \$12.50 la douzaine.

L'HUILE DE CHARBON EN HAUSSE

Une hausse d'1 cent a pris effet pour l'huile de charbon. Cela porte la Royalite à 18c; la Polarine à 21c et l'Electroline à 21c. La gazoline se maintient ferme.

L'HUILE DE LIN EN HAUSSE DE 4c.

Le marché de l'huile de lin a marqué une fermeté qui s'est traduite par une hausse de 4c, portant les prix aux niveaux suivants:

	Le gallon Impérial	
	Brute	Bouillie
1 à 4 barils . . .	\$1.48	\$1.50½
5 à 9 barils . . .	1.47	1.49½
10 à 25 barils . . .	1.46	1.48½

LA TERE BENTHINE

La térébenthine a plutôt tendance à la baisse. Nous cotons:

Térébenthine Le gallon Impérial		
5 liv. et plus . . .	\$0.69	\$0.71
Lots de 1 baril . . .	0.70	0.72
Petites quantités		0.83

LE BLANC DE PLOMB A L'HUILE EN BAISSSE

Le blanc de plomb à l'huile accuse une baisse de \$1.00 les 100 livres, ce qui donne les cotations suivantes: lots de 5 tonnes, \$14.50 les 100 livres; lots d'une tonne, \$15.00 les 100 livres, et plus petites quantités, \$15.35 les 100 livres.

LE MASTIC

Il y a eu une baisse de 50 cents les 100 livres pour le mastic. Maintenant qu'il a été décidé d'éliminer les barils de 50 livres, il y aura une plus grosse demande pour les récipients de 25 et de 100 livres. Les nouveaux prix sont sur la base suivante:—

En vrac, casks, \$4.10 les 100 li-

vres, en barils de 25 et 100 livres; \$4.95 les 100 livres, et mastic bladder en barils, \$5.20 les 100 livres.

LES RABOTS EN HAUSSE

On note une hausse sur les prix des rabots. Cette hausse s'applique aux lignes Stanley et s'évalue de 15 à 30 cents sur chacune des lignes affectées. Ainsi, les nos 2 ont été portés de \$2.80 à \$3.00; les nos 11, de \$3.15 à \$3.25; les nos 20, de \$6.00 à \$6.35; les nos 48, de \$3.85 à \$4.15; les nos 148, de \$2.90 à \$3.10; les nos 71, de \$2.95 à \$3.15; les nos 127, de \$2.05 à \$2.20; les nos 129, de \$2.40 à \$2.60; les nos 135, de \$2.05 à \$2.20 et les nos 289, de \$2.80 à \$3.00.

LES LENTILLES EN HAUSSE DE 33 1-3 POUR 100.

Le changement d'escompte concernant les lentilles ne peut manquer d'intéresser les marchands d'accessoires d'auto. Il y a eu sur ces verres grossissants une hausse de 33 1-3 pour 100, s'appliquant à toutes les lignes régulières.

MASTIC

Fait des meilleures matières premières qu'il soit possible d'obtenir, par nos procédés spéciaux de moulage.

Cela vous paiera de prendre en stock le mastic de la marque "M.R.M."

En boîtes en fer-blanc, boîtes en fer, barils ou caques.

POINTES EN ZINC POUR VITRIERS

En paquets d'une demi livre.

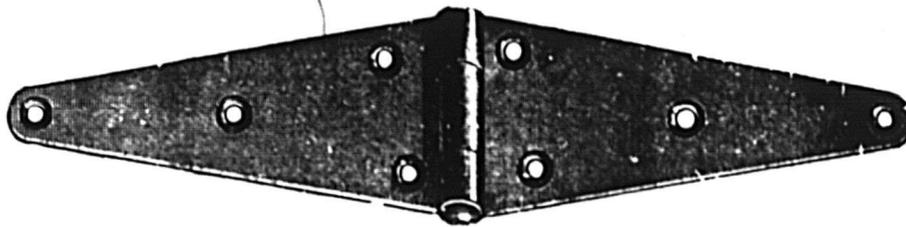
BLANC DE PLOMB

Le blanc de plomb pur, marque "Tiger" est un blanc de plomb auquel on peut se fier; voilà 50 ans qu'il donne satisfaction.

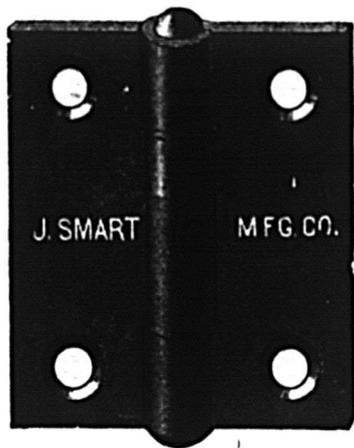
Prix fournis gracieusement sur demande.

THE MONTREAL ROLLING MILLS CO.
MONTREAL P.Q.

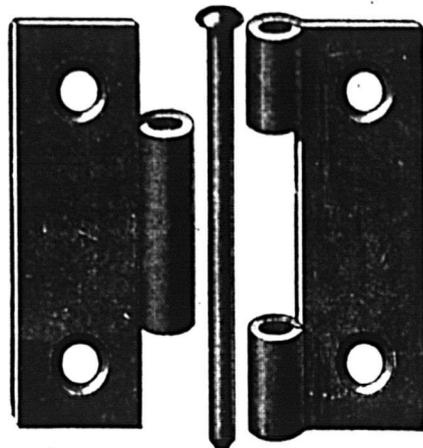
Couplets



Charnières



Nous pouvons vous fournir des Couplets et Charnières forgés. Nos modèles, grandeurs et finis sont très variés, ce qui nous permet de remplir vos commandes, depuis les plus petites tailles jusqu'aux plus grandes.



The Canada Foundries & Forgings, Limited

Usine James Smart

BROCKVILLE, (ONT.)

WINNIPEG, (MAN.)

Ces Compagnons Veulent

DISSTON

SAWS AND TOOLS

(Les Scies et Outils de Disston)

Une enquête faite récemment dans les magasins de ferronnerie de plus de dix-huit états a démontré de nouveau que la plupart des charpentiers se servent des Scies Disston et insistent pour qu'on les leur procure.

L'approbation de l'ouvrier est la preuve de la qualité.

Henry Disston & Sons Ltd.

2-20 Avenue Fraser, Toronto (Can.)



LA CONSTRUCTION

Réparations à magasin, \$1,000. Montréal. (47 rue Saint-Alexandre) Montréal. (47 rue Sainte-Catherine-Est) Propriétaire et entrepreneur général: Benjamin Franklin, 161 avenue de l'Hôtel de Ville. Architecte: C. Dufort, 195 rue Sainte-Catherine-Est. Pour être occupé par P. Gagnon et Cie 2 étages, 20 x 55 construction en briques, fondation en ciment, toiture en gravois.

Changements à magasins \$7,500. Montréal 1236 à 1242 Boulevard Saint-Laurent. Propriétaire et architecte: Banque d'Hochelega, 112 rue Saint-Jacques. Gérant général: B. Leman. Gérant: F. G. Leduc. Intendant de la construction: M. Degurse. Les soumissions pour contrat général n'ont pas encore été appelées.

Succursale de banque. Outremont, coin Avenu du Parc et rue Bernard. Propriétaire: Banque Molson, 200 rue Saint-Jacques, Montréal. Gérant général: Edward C. Pratt. L'époque de la construction n'est pas encore décidée.

Réparations à hôtel, \$5,500. Montréal, 11 rue Commons. Propriétaire: Hérminie Beaudry, c-o entrepreneur général. Entrepreneur général: E. Barabé, 624 rue Montcalm. La bâtisse sera occupée par le "Star Café", 4 étages, 50 x 60, construction en pierre, toiture en gravois.

Pertes par le feu. Résidence et hangars, Saint-Boniface, P.Q. (Comté Saint-Maurice). Propriétaire: Nazaire Lafond. Destruction totale. Assuré. Reconstruira immédiatement. Construction en charpente, toiture en bardeaux, etc.

Changements à résidence, \$7,000.00. Montréal, 624 Avenue du Collège McGill. Propriétaire: Ls. Albert Dubruin, 22 rue Redfern. Architecte: G. B. Monette, 8 rue Craig Ouest. Entrepreneur général: Alfred Mercure, 419 rue Labrecque, 3 étages, 26 x 40, construction en briques solides. Electricité. Morris Pelletier, 3103 rue De Lanau-

dière. Les contrats de plomberie, chauffage et plâtrage ne sont pas encore accordés.

Réparations à manufacture, \$5,000. Trois-Rivières. Propriétaire: Anselme Dubé, rue de Bellefeuille. Le propriétaire fera des réparations générales à la manufacture endommagée par le feu. Construction en briques et en charpente. Machinerie à être remplacée.

Garage privé, \$5,000. Montréal (près de la rue Saint-Patrice). Propriétaire et entrepreneur général: Imperial Oil Co., 918 rue Saint-Patrice. Gérant général: M. W. Oswald. Gérant de district: M. Hewitt. Le propriétaire fait tous les travaux, 1 étage, 54 x 8, construction en fer galvanisé ainsi que toiture, fondation en ciment, chauffage à l'eau, etc.

Agrandissement d'usine, \$50,000.00. Trois-Rivières, 7 rue Saint-Maurice. Propriétaire: Canada Iron Foundries Ltd, rue Saint-Maurice. Intendant: Douglas J. Peake, c-o compagnie Travaux à partir au printemps prochain, 250' x 10', construction en charpente et en briques.

Matériel demandé. Résidence, \$8,000. Maisonneuve (rue Ontario Est). Propriétaire: Dr. R. Laporte, 2244 rue Ontario Est. Architecte: C. A. Reeves, chambre 709 Power Building, 83 rue Craig Ouest, Montréal. Entrepreneurs généraux: J. Paradis & Co., 415 rue Joliette, Montréal, 3 étages, 25 x 45, construction en brique. Electricité, plomberie et chauffage travaux à la journée. Les entrepreneurs généraux ont besoin de quantité de tuiles rouges, lattes en bois et en métal, baigns, 3 bassins, 3 cabinets d'aisance, fils électriques, tuyaux, radiateurs, valves, etc.

Deux résidences, \$6,000. Montréal, (Avenues Merritt et Nelson). Propriétaires: Eastmount Land Co., 92 rue Notre-Dame Est. Entrepreneur général: V. Saurette, 197 avenue Galt, Verdun, 2 étages, 21 x 32, construc-

tion en briques. Président: M. Pipp. L'entrepreneur fera tous les travaux à la journée.

Y. M. C. A. Hut. Amusement, Montréal. Propriétaire: Y. M. C. A., 127 rue Drummond. Secrétaire général: C. K. Calhoun, 127 rue Drummond. Les travaux commenceront dans trois mois environ.

Conversion de résidence en plain-pieds, \$12,000. Montréal, (142 rue Mansfield). Propriétaire: Mlle F. Murray, 66 rue Morris, Ogdensburg, N. Y. Architecte: R. Gariépy, 54 rue Notre-Dame Ouest. Entrepreneur général: Wm. Boivin, 1238 rue Chabot, 4 étages, 28 x 38, construction en pierre.

Prix demandé pour matériel, magasin (ameublement), \$20,000, Trois-Rivières, (111 rue Bonaventure). Propriétaires: E. Julien & Cie, Ltd, 1228 rue Saint-Valier, Québec. Intendant: Jos. Drapeault. Entrepreneurs généraux, propriétaires. Contremaitre de la construction: P. Trudel. Les propriétaires désirent des prix pour 40,000 briques plastiques; 20,000' B. M. 3" bois d'épinette, etc.

Usine de filtration, \$75,000, Lévis. Propriétaire: conseil de ville. Commis: Lionel Lemieux. Ingénieur: F.-X. Desrochers. Capacité journalière: 2,000,000 de gallons. Le conseil a changé de décision et a nommé Hamel et Tessier, 51 rue Saint-Pierre, Québec, ingénieurs, en place de Ouimet et Lévesque, Montréal.

4 pavillons, \$20,000. Cap de la Madeleine. Propriétaires: St. Maurice Paper Co., 1 pavillon est complété; les trois autres seront construits au printemps.

Le Conseil de Ville des Trois-Rivières commis: Arthur Béveau, a obtenu une législation spéciale pour dépenser \$100,000.00 à l'érection de bungalows pour ouvriers, etc.

Ecole technique Trois-Rivières, Qué. Propriétaire: Conseil de Ville. Maire: Hon. M. Tessier. Commis: Arthur Béveau.

VENTES PAR HUISSIER

NOTA — Dans la liste ci-dessous, les noms qui viennent en premier lieu sont ceux des demandeurs, les suivants ceux des défendeurs; le jour, l'heure et le lieu de la vente sont mentionnés ensuite et le nom de l'huissier arrive en dernier lieu.

Dame Alphonsine Legris, veuve de Joseph Emile Dumesnil, Héritiers de Théodore Carrière, 21 janvier, 10 a.m., 388 Sainte-Catherine Est, Lavergne.

Fischel Schip, Dame Kate McDonnell et al, 21 janvier, 10 a.m., 194 Bishop, Robillard.

J. Fiebrouk, L. Rittenbrand, 21 janvier, 3 p.m., 926 Saint-Laurent, Robillard.

Jas. E. Wilder, J. Bastien, 22 janvier, 10 a.m., 539 Amherst, Lapiere.

H. Klehrer, Abie Glick, 22 janvier, 10 a.m., 650 Sanguinet, Racine.

A. Boucher, Mme E. Connolly et al, 19 janvier, 11 a.m., 4 Boulevard, Desrochers.

The King, Alph. Duhamel, 21 janvier, 11 a.m., 1018 Cartier, Coutu.

G. A. Dupont, F. F. Bessette, 21 janvier, 333 Mont-Royal Est, Bissonnette.

M. Galler, M. Greenberg, 21 janvier, 11 a.m., 539 Amherst, Lapiere.

U. R. Tannahill, W. J. Edmonds, 2 janvier, 10 a.m., 1511 Wellington, Steinman.

S. Croysdill, Chas. Engelstein, 21 janvier, 11 a.m., 559 Coloniale, Proulx.

Mme G. A. Phillipps et vir, Mme M. Jacobs, 21 janvier, 10 a.m., 578 Dorchester Ouest, Rochon.

North End Coal Co., Ltd, J. H. Fortier, 21 janvier, 10 a.m., 27 Avenue Collège McGill, Desroches.

Z. Charland, A. Bucci, 21 janvier, 10 a.m., 155 Régina, Giroux.

Mlle R. Grevert, Anne Stein et vir, 22 janvier, 11 a.m., 879 Avenue Hôtel de

Ville Steinman.

M. Rafolovitch & Co, L. V. Thomas, 22 janvier, 11 a.m., 436 Avenue Victoria, Normandin.

Dominion Paper Co., W. H. Kolonier, 22 janvier, 11 a.m., 93 Drolet, Normandin.

M. Brezman, A. Lawlor, 2 janvier, 10 a.m., 57 Troy, Steinman.

E. D. Lauzon, Octave Benoit, 23 janvier, 10 a.m., 358 Chambord, Coutu.

Z. Pesant, Alex. Mackay, 23 janvier, 1 p.m., 2 Saint-Mathieu, Trudeau.

Veuve A. Hébert, G. Libersan, 23 janvier, 10 a.m., 1086 Berri, Bissonnette. Cohen, Ltd, Alex. Foulds, 23 janvier, 11 a.m., 29 Overdale, Desroches.

Wesley McConnell, Robert Miller, 23 janvier, 10 a.m., 321 Craig Ouest, Marson.

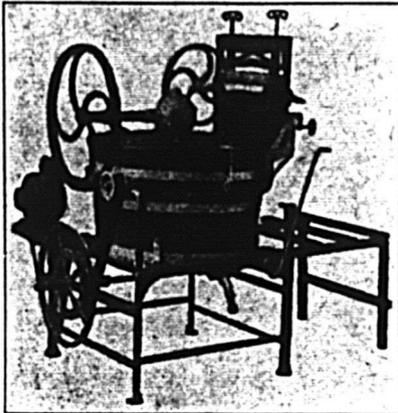
E. A. Penn, Evelyn Morrison et vir, 23 janvier, 2 p.m., 2565 Christophe Colomb, Racine.

Tenez-vous cette

HYDRO LAVEUSE SUR BANC ELECTRIQUE

Maxwell ?

VOICI une ligne de vente excellente pour votre commerce de haute classe — une laveuse et tordeuse combinées. La "Hydro"



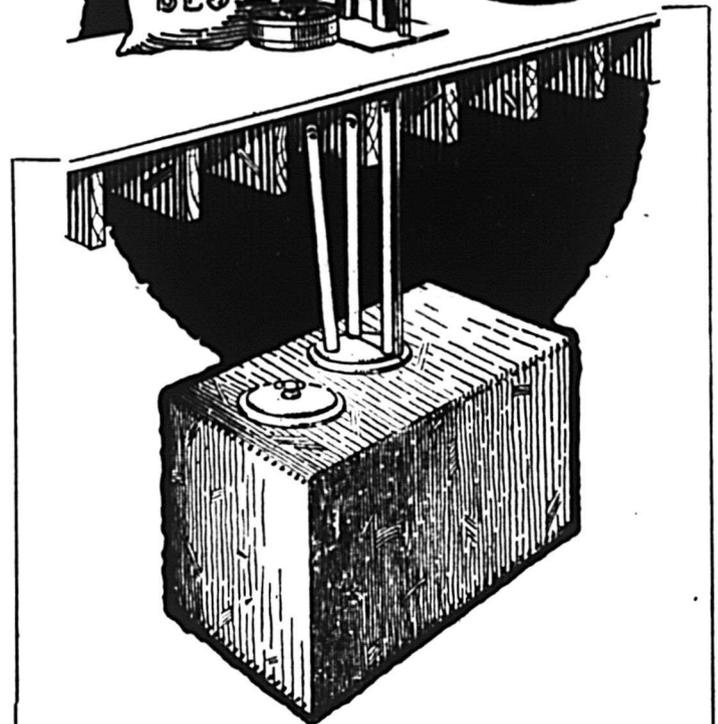
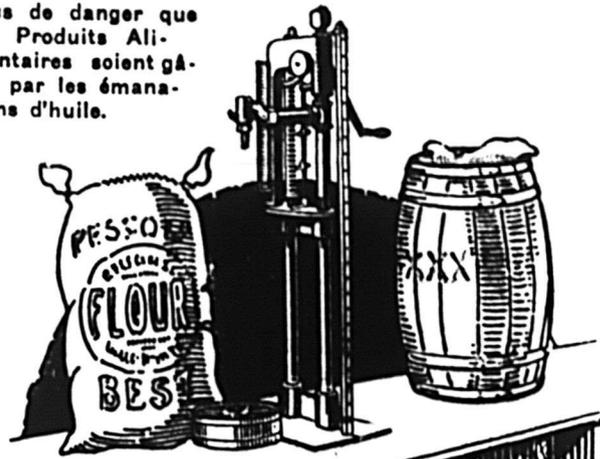
Maxwell est manœuvrée par un moteur de huit chevaux-vapeur qui peut se visser à toute commutation ordinaire. La tordeuse peut se déplacer comme on le désire. Toujours sous un parfait contrôle. Peut être mise en marche par moteur à gazoline, si on le veut. Lave les tissus les plus délicats sans aucun danger pour eux.

Ecrivez pour avoir un catalogue illustré.

MAXWELLS LIMITED

ST. MARYS' (Ontario.) (C)

Plus de danger que les Produits Alimentaires soient gâtés par les émanations d'huile.



Système d'Emmagasinage de l'Huile **BOWSER** ESTABLISHED 1888

Les dommages sérieux qui arrivent fréquemment aux approvisionnements alimentaires par les émanations d'huile, sont dus à l'emmagasinage défectueux de l'huile. Les émanations, du fait de leur assimilation facile avec l'air, se répandent dans tout le magasin où tous les aliments capables d'absorption et de contamination sont rendus inutilisables.

Le BOWSER retient les émanations d'huile (qui sont d'ailleurs la force et le corps de l'huile), là où elles doivent être, c'est-à-dire dans l'huile même — et préviennent toutes autres pertes telles que renversement, égouttement, sur-mesure, etc.

Tout marchand vendant de l'huile devrait avoir un Bowser — c'est un épargneur d'argent et un producteur de profits.

Ecrivez à présent pour catalogue.

S. F. BOWSER & Co., Inc.

TORONTO (Ont.)

BUREAUX DE VENTES DANS TOUS LES CENTRES

REPRESENTANTS PARTOUT

Feuilles d'Étain
Fer-blanc Terne
Fer-blanc Canada

Vente exclusive au Commerce de Gros

A. C. LESLIE & CO. Limited
MONTREAL

Feutre et Papier
N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3. Papiers de Construction, Feutre à Doubler et à Tapisser, Produits de Goudron, Papier à Tapisser et à imprimer, Papier d'Emballage Brun et Manille, Toitures en Caoutchouc "Favorite" et "Capitol".

Fabricants du Feutre Goudronné "BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

Bureaux et Entrepôts: 82 Rue McGill, MONTREAL

Manufac. re de Feutre pour Toiture: Rues Moreau et Forsythe, Montréal, Moulin à Papier, Joliette, Qué.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

CHANGEMENTS COMMERCIAUX

DISSOLUTIONS

Standard Iron Metal Co., Montréal R. Mofsovitch Goolack séparé de biens de J Bond Filé le 27 décembre 1917.

Mishkin Co., Montréal, M. Rabinovitch, Filé le 2 Janvier 1918.

Dom Leather & Shoe Findings Co., Montréal, S-A Ritz, B Ritz Depuis le 1er Janvier 1918.

The Original Public Wash Stand, Montréal, Fred Dutilly, Filé le 22 décembre 1917.

Imperial Cigar Store, Montréal, J Epstein, séparé de biens de H. Schliefer Depuis le 27 décembre 1917.

Verdun Department Store, Montréal, D. Schloman, Sam-M Schieffer Filé le 5 Janvier 1918.

Morris & Morris Ladies Garment, Montréal, M. Morris, Filé le 21 décembre 1917.

Leona Le Chemin Flor, Montréal, Jas. Pansier, Filé le 24 décembre 1917.

J-E Lalonde Co., Successions, Montréal, J Lalonde Filé le 24 décembre 1917.

NOUVELLES COMPAGNIES

Imperial Cigar Store, Montréal, S Lazar, séparé de biens de Sarah Cushman Depuis le 21 décembre 1917.

Agence Canadienne d'Importations C. Manville, séparé de biens de A Lafleur Depuis le 27 décembre 1917.

Mishkin Co., Montréal, I. Mishkin, séparé de biens Depuis le 1er décembre 1917.

Dom Leather & Shoe Findings Co., Montréal, H. Kazas, en communauté de biens de J Bramdin Depuis le 2 Janvier 1918.

Canadian Architectural Brass and Iron Works, B. Simon, séparé Depuis le 2 Janvier 1918.

New Model Fur Mfg Co., Montréal, H. Bromberg, séparé de biens de Y Mendelcorn Depuis le 5 Janvier 1918.

Liberty Mfg Co., Montréal, J-M Shaw, non marié Depuis le 3 Janvier 1918.

Federal Clothing Co., Montréal, A Godel, non marié Depuis le 4 Janvier 1918.

J. Kurzman Co., Montréal, J. Kurzman, séparé de biens de Isidore Adelson Depuis le 3 Janvier 1918.

Vogue Waist Co., Montréal, E. Violet Rose, séparé de biens de Jack-Ph Lexee Depuis le 2 Janvier 1918.

Wedgerite Piston Ring Co., Ltd., Avenue du Parc, Incorporée par L.P. Fédéral, 5 décembre 1917, C-A Gaireau, président.

Russell Murray Cocoa Mills, Ltd., 25 Saint-Nicholas, Incorporée par L.P. Fédérale, L-A, le 1er décembre 1917, J.-Russel Murray, 241 Clark, pré-

sident.

L'Apineau Packing and Butchers Store, R. Mandelman, M. Rubin, Depuis le 7 décembre 1917.

Davis & Le Diouris, Tailleurs, Montréal, Jacob Davis, veuf de Annie Saperias, Pierre Le Diouris, en communauté de biens de Jeanne Langlois, Depuis le 2 Janvier 1918.

Silk Products Co., Montréal, Alfred-S Pollack, séparé de biens de Carl-L. C. Boehmer, en communauté de biens, Depuis le 2 Janvier 1918.

Loeffe Bakery, Montréal, E. Vellozzi, J. Guers, J. Berthuin, Depuis le 1er octobre 1917.

J-E Lalonde, Enregistré Epicerie et Ferronnerie, I Desmarais, femme séparée de biens de J-E Lalonde Depuis le 21 décembre 1917.

The Original Public Wash Stand, Montréal, Percy Gilbert Nichols, en communauté de biens de E-M. LePAGE, Depuis le 22 décembre 1917.

R O Miller, Enreg., 4124 Sainte-Catherine Ouest, R. O. Miller, séparé de biens de Mary Jane Thomas Depuis le 21 décembre 1917.

Arlington Bicycle Co., Montréal, R. Alb. Radmore, en communauté de biens de Margaret Jane Hawke, Depuis le 26 décembre 1917.

Montreal City & Harbour Waste & Metal Co., J Bathanski, marié en Russie, Depuis le 21 décembre 1917.

Welding & Supplies Co., Montréal, Chs. Royer, de Maisonneuve, séparé de biens de M. H. Godefroid Depuis le 27 décembre 1917.

Veneers & Panels Ltd, 129 Saint-Jacques, Chambre 915, incorporée by L.P. fédéral le 29 août 1917. A Wainright, président.

J & T Bell, Ltd, Montréal, incorporée par L.P. fédéral, le 11 décembre 1917. H. E. Moles, président.

Robb Engineering Works Ltd, 285 Côte du Beaver Hall, incorporée by L. P. fédérale le 27 décembre 1917. Geo. H. Duggan, président.

O'Connors, Ltd, 204 Saint-Jacques, incorporée par L.P. fédérale le 6 décembre 1917. A. P. O'Connor, 2518 Park, président.

Royal Trading Co., Annual Bye Products, Montréal, Archibald J. Graham Wood V. S. non marié, Jos. Alb. Fréchette V. S. séparé de biens de Virginie Saint-Jean, depuis le 3 Janvier 1918.

Mercantile Business Exchange, Montréal, The Business Employment Bureau, Montréal, Paul Wm. Van Doorn, séparé, Jas. F. Delaney, séparé, Depuis le 3 Janvier 1918.

Lion Brand Shoe Regd., Montréal, O. Chevreuil, non marié, P. Art Lapointe, séparé de biens de Anna Mailhot, Depuis le 17 novembre 1917.

Eugène Sauvageau, Epicier, Montréal, Eug. Sauvageau, séparé de biens de A. Beauchamp, Depuis le 22 décembre 1917.

Théo Lessard fils, Montréal, J. R. Lessard, non marié, Depuis le 22 décembre 1917.

A. Courtois Frère, Foin et Grain, Montréal, A. Courtois, en communauté de biens de Eugénie Gauthier, Depuis le 19 décembre 1917.

Khaki Supply Co., Jas. Shipman Dunn, séparé de biens de K. Forrest. Depuis le 22 décembre 1917.

Sherbrooke Shoe Repairing, Montréal, I. Kraps, marié en Pologne avec C. Kerchingbaum, Depuis le 22 décembre 1917.

Morris Construction Co., Montréal, Wm. G. Pyper, séparé de biens de A. E. Thom, Depuis le 20 décembre 1917.

P. Wm. Smith Oil Co., Montréal, P. Wm. Smith, séparé de biens de Caroline Estelle Ellis, Depuis le 5 Janvier 1918.

Leduc's Private Garage, Léo Leduc, non marié, depuis le 29 décembre 1917.

American National Fish Co., Montréal, D. Dunnkins, marié à New-York, avec A. Margolese, Michael Stein, non marié, Depuis le 18 décembre 1917.

Leannpark Realty, Ltd., 130 Avenue des Pins Ouest, incorporée par L.-P. provinciale, le 18 novembre 1916. E. Lafontaine, secrétaire-trésorier.

Madigan & Darbyson, Ingénieurs contracteurs, Montréal, Wm. H. Madigan, A. A. Darbyson, tous deux non mariés, Depuis le 1er novembre 1917.

Eastern Equipment Co., Ltd., 211 McGill, Montréal, Incorporée par L.P. fédérale, le 1er octobre 1917. Wm. Fraser, président.

NOUVELLES COMPAGNIES FEDÉRALES

Canadian Northern Realities Ltd, Toronto, \$40,000.00.

Hatfield & Scott Co., Ltd, Hartland, N.B., \$49,000.

R. Laidlaw Lumber Co., Ltd, Toronto, \$2,000,000.

Laboratoire Nadeau, Ltd, Montréal, \$35,000.

J. A. E. Gauvin Drug Store, Ltd, Montréal, \$200,000.

McKinnon Columbus Chain Ltd, Saint-Catharines, Ont., \$4,066,000.

Birks Corner & Co., Ltd, Montréal, \$100,000.

Boston Insulated Wire & Cable Co., Ltd, Hamilton, \$100,000.

Canadian Oil Casting Co., Ltd, Montréal, \$300,000.

Sterling Imports Ltd, Montréal, \$30,000.

W. Olvins Ltd, Montréal, \$2,000,000.

National Grocers, Ltd, Nort Bay, Ont., \$1,500,000.

Saint-Germain & Fraas, Ltd., Ottawa \$40,000.

Wholesale Lumber Dealers Association, Que., Toronto.

Acme Laboratories Ltd, Toronto, \$50,000.

COMPAGNIES PROVINCIALES

Compagnie d'Aqueduc Hébertville, Saint-Bruno à Hébertville Station, \$49,000.

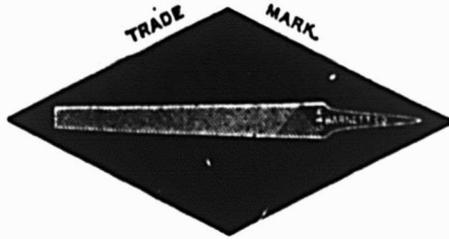
I.s. Beaulieu, Ltd, Québec, \$149,090.

St-Maurice Light Heat & Power Co.

FABRIQUE DE LIMES BLACK DIAMOND

FONDEE EN 1863

Douze Médailles de
Récompense aux
Expositions
INTERNATIONALES



INCORPOREE EN 1895

Grand Prix Spécial
MEDAILLE D'OR
Atlanta 1895.

Catalogue envoyé gratuitement sur demande à toute personne intéressée dans le commerce de limes.

G. & H BARNETT COMPANY, - - - **Philadelphie (Pe.)**

Propriété exploitée par la Nicholson File Co.

LES OUTILS DE BUCHERON DE PINK

Les outils Etalons dans toutes les provinces
du Dominion, en Nouvelle-Zélande, Austra-
lie, etc.

Nous manufacturons toutes sortes d'outils
de bûcheron—Légers et de Bonne Durée.

TELEPH. LONGUE DISTANCE No 37

Demandez notre catalogue et notre liste de prix.

Vendus dans tout le Dominion par tous les
Marchands de ferronnerie en gros et en dé-
tail.

The
THOS. PINK Co., Limited

Manufacturiers d'OUTILS de BUCHERON

PEMBROOKE - (ONTARIO)



FABRIQUES AU CANADA

EN LIQUIDATION

Rawdon Heights Realities, Ltd, Mont-
réal, J. J. Robson, curateur.

CURATEURS

F. Duchesneau de Sant-Tile, J. P. E.
Gagnon, de Québec, curateur.
Succession vacante de J. B. Gosselin,
de Saint-Adrien de Ham. Ed. Ratte,
de Saint-Adrien de Ham, curateur.

AUTORISE A FAIRE AFFAIRES

Oxo Ltd, Montréal.

DEMANDE DE SEPARATION DE BIENS

Inda Novick, Montréal, v. S. Trabits-

ky.

C. Lambert, Sherbrooke, v. T. Verret-
te.

Hassebee Haddad, Sherbrooke, v. D.
Nassour.

AVIS DE DIVIDENDE

O. Turcotte v. de Saint-Odilon de
Cramcourne, un premier et final di-
dende, payable le 28 janvier par J.
P. E. Gagnon, de Québec, curateur.

M. Parcon, Montréal, un premier et
final dividende, payable le 26 jan-
vier par V. Lamarre, curateur.

A. Rochette, Québec, un premier et
final dividende payable le 29 jan-
vier, par Larue et Cie, de Québec,
curateurs.

Alyre Talbot, (Octave Brochu, Reg.)
Québec un deuxième et final divi-
dende, payable le 29 janvier par La-
rue et Cie, Québec curateurs.

ABANDON JUDICIAIRE

Par The Fashion Clothing Store, Qué-
bec, Lefavre et Gagnon, de Québec
gardiens provisoires.

Par I. M. Hockstein, Montréal, L. F.
Churchill, gardien provisoire.

Par F. Lonergan, Reg. (Mount-Royal
Economic Store), Montréal, J. T.
Smith, gardien provisoire.

Par Fred Cid, de Thetford Mines, J.
P. E. Gagnon de Québec, gardien
provisoire.

LES TRIBUNAUX

SAISIES ARRETS EN COUR SUPERIEURE

- J. Dunlop, J. v. J. C. Grant et Crédit Can. Inc. T-S. \$131
 Installment Investment Co. Ltd v. L. P. Fortin, et Wm. C. Bloomingdale T-S. \$8,951
 E. Vanier v. C. Walker et GTR
 C. Lareault v. W. Gerz Rivayez et G. Bouskovitch, T-S. \$41
 Internal Lumber Co. v. L. E. Jarry et R. Blang, T-S. \$267
 I. Lamoureux v. A. Blouin et E. Lacasse, T-S. \$214
 D. S. Wilkie v. A. W. MacDonnell et A. Burnett, T-S. \$478
 L. Lefebvre v. A. Miki et Dom. Bridge Co. T-S. \$150
 W. Jetté v. D. Lalonde et al et David Aubry et al T-S. \$3,444
 L. DeBoeck v. Mme L. Girty et v. F. et Mme G. Beaudin et vir. T-S. \$948
 Mlle H. Blais esqual v. H. I. Brassard et P. Laval et Fils, T-S. \$132
 A. Bouchard v. A. Rock et J. A. Brosseau, Lité. T-S. 4e classe
 Jos. Aubé v. Fros Denis et Can. Vickers, Ltd, T-S. \$148.
 H. Langevin v. J. Verailles et René et J. S. Erenux T-S. \$549
 A. Hébert v. Wm. Provencher et E. Gaubert et al T-S. \$26
 M. Vincent v. J. E. Lagarde et Strathcontre Inc. Co. T-S. \$223
 V. C. Duff v. A. Renaud et Ville de la Pointe aux Trembles, T-S. 4e classe.
 Gerdwood Lamb Motors Ltd v. E. A. Pigeon et Pigeon et Paré, T-S. 4e classe
 J. A. Jacques v. Smith et Sainte Marie et R. Macfarlane & Co. Ltd, T-S. \$134
 Mme Boyd v. F. Vogel et F. McGibbon et al T-S. \$190
 Mme B. Kelly v. G. A. Walsh et Dom. Bridge Co., Ltd \$33
 La Sauvegarde v. B. Grandgoin, et Banque d'Hochelega T-S. \$484
 H. Bridges v. T. Laurence et L. Holmes Hogue et Co. T-S. \$388
 J. C. Dubord v. F. Deloate & Co. et A. Pasquale \$739
 E. St. Jacques v. B. Grandgoin et Banque d'Hochelega
 J. Pringle v. Morris, M. Grimm et Brisco Motor Co., T-S. \$256

JUGEMENTS EN COUR SUPERIEURE

- Ville de Maisonneuve v. Art. Leslog-champs et Jos. Hamelin Maisonneuve, \$361
 Virginie Gibouléau v. M. Marcovitch, Montréal, \$286
 Dagens et Caron v. Lucien et Emilien Cloutier et Lucien Cloutier et Cie, Montréal, \$822
 Montreal Standard Pub. Co., Ltd v. H. C. Bellef, Montréal, \$120
 E. Gullbault v. J.-H. Tehrrien, Montréal, \$199
 M. Légaré v. Amédée Tremblay, Montréal, \$156
 E. W. Dufort v. Jos. Pérodeau, Montréal, \$154
 Succession Wm. A. Hirsch v. Thos. Fraser Radenack, \$755.

- B. Greenspoon v. Abraham Lebovitch et Les Quatre Saisons de Rimouski, Rimouski, \$183.
 Lacaille, Gendreau et Cie v. A. Daignault Les Cèdres, \$291
 J. S. U. Dupras v. Sarah Klein, Mme Isaac Workman et Succession Isaac Workman, Montréal, \$1,917
 Economic Realty Ltd v. Wasy Hoszko, Montréal, 332
 J. Rivest v. J. A. Perrault, Montréal, \$210.
 Phillip Strachan v. H. Freedman, Montréal, \$709.
 Rock Bradley v. Wilf. Cyr, Pointe Claire, et Richard Byers, et Fros. Leclair, Montréal, \$2,420
 Hudon, Hébert Co. Ltd v. E. Lecours, Back Lake, \$102.
 Z. A. Aubut v. Mme Lilliane au. Outremont, \$149.
 W. E. Germain v. Geo. Rabinovitch, Montréal, \$306
 Zoël Tardif v. Ville de Maisonneuve, Montréal, \$320
 Corporation Village Saint-Ezéar de Laval v. Gédéon Cyr Saint-Ezéar de Laval, \$128.
 J. H. Simard v. Albéric Cloutier et J. J. Ouellette, Montréal, \$165
 A. Mendelsohn v. H. Lehrer et S. Berlin, Montréal, \$144
 Oslas Soucis v. Urgèle Brunet Sainte-Genève, \$184.
 Darling Bros., Ltd v. L. Beaudry, Montréal, \$1,008
 Regent Cloak Co. v. J. N. Tappe, Montréal, \$128.
 A. Jolicoeur v. Dom. Express Co., Montréal, \$50
 Edmond Dulpé v. Nap. Morin, Maisonneuve, \$720.
 Alphonse Legris v. Succession Théodore Carrière, Montréal, \$411
 C. X. Tranchemontagne, Ltd v. J. A. Bonenfant, Saint-Rémi, \$308
 Maud E. Stewart v. J. A. Jameson, Montréal, \$850.
 J. B. Pélouin v. L. Nault, Montréal, \$811
 Godwins Ltd v. John Jacco, Caughnawaga, \$216.
 Alf Lambert, Inc. v. P. Thomas, Saint-Rémi d'Amherst, \$186.
 Thomas Girard v. Hermas Gariépy, Montréal, \$100
 P. A. Degroseillers v. J. E. Z. Bernard, Montréal, \$860.
 P. A. Degroseillers v. Ad. Prevost, et J. E. Z. Bernard, Montréal, \$290.
 Mme E. W. Westover v. Cécile Trudel, Mme Lucien Nault, J. F. Saint-Jules et Armand Mathieu, Montréal, \$2,623.
 Mme Lucien Naud, v. Jos. Fabien, Saint-Jules et Armand Mathieu, Montréal, \$2,623
 M. Seidman & Co., Ltd v. Sam Beriman, Montréal, \$103.
 Greater Montreal Land Invest v. Wong Fong Chong et Wong Fong Hoo, Montréal, \$2,010
 J. O. Gagnon v. Cléo, Léonard, Montréal, \$316
 Elisabeth Saint-Denis v. Alphonse Labelle, Montréal, 1re classe.
 Prosper Brissette v. Antime Valin, Montréal, \$2,056.
 W. Giroux v. J. D. Vachon, Montréal, \$500.

- McGregor, Banwell Fence C., Ltd. v. Camille Duplain, Saint-Raymond, \$236.
 Viau Home Land Co., Ltd v. L. A. Ferland, Maisonneuve, \$2,358.
 Hoffman Ducoffe & Co. v. Fred. Cld, Thetford Mines, \$207.
 J. A. Vaillancourt, Ltd v. Uldéric Dufresne, Trois-Rivières, \$78.
 W. H. Dwyer & Co., Ltd v. Int. Mills Ltd, Montréal, \$597.
 J. Freeman v. Seaman Kent Co., Ltd, Montréal, \$42.
 J. B. Henderson v. Albert de Prato, et Maurice Cascarano, Montréal, \$265.
 Ville de Westmount v. Chas. A. Simard, Montréal, \$7,770.
 Ville de Westmount v. Chas. A. Simard, Montréal, \$2,130.
 Henrietta M. Lawlor v. Armand Auger, Montréal, \$2,140
 Geo. Rabinovich v. M. Miller, Pierreville, \$1,783.
 S. Bercovitch v. Willie Lassalle, A. Alard et Co. et Le Fer au Feu, et E. H. Horner, Montréal, \$104

JUGEMENTS EN COUR DE CIRCUIT

- Travellers Life Ass. Co. v. A. Glick, \$82.
 Travellers Life Ass. Co. v. A. M. Billellette, \$36.
 J. A. Ogilvy & Sons v. Dr. Chas. Dépencier, \$13.
 E. Bergeron v. Ls. F. Jarry, \$17.
 Nap. Charest v. D. Lavigne, \$57.
 C. A. Trudeau v. C. A. Therrien, \$50.
 F. X. Vézina v. E. Morin, \$58.
 O. Collette v. F. X. Desautels, \$2.
 Librairie Beauchemin v. G. Anliello, et al, \$87.
 S. Vallée v. A. Couture, \$63.
 The B.B.B. Ltd v. J. H. Leclair, \$19.
 G. Ost'gny et al v. A. Corbo, \$81.
 J. N. Archambault v. E. Deladurantaye, \$16.
 Cohen Ltd v. T. Rivest, \$15.
 C. Sigouin v. O. Lafrance, \$28.
 G. Dutand v. P. Charas, \$11.
 W. Drouin & Co. v. D. Guay, \$2.
 Willis Faber Co. v. W. P. Sanchez, \$37.
 Renfrew Mach. Co. v. Geoffroy Lavallée, Valcourt, \$52.
 J. W. Donville et al esqual v. E. Rainpois, \$20.
 C. Aumais v. G. Rioux, \$40.
 A. Moquin v. A. Daoust, \$43.
 M. Hazen v. E. C. Hodges, \$14.
 W. Sayer & Heller Inc. v. J. A. Fortin, \$10.
 Williams Mfg. & Co v. A. R. Grafton, \$80.
 Mme Tho. Tinkler v. T. W. Way, \$68.
 Béisle Frères, Ltd v. A. Boissonneau, G. Mathurin v. L. Clark, \$6.
 Mme L. Desjardins et vir v. R. Joly, \$48.
 Economic Realty Ltd v. E. Proulx, \$17.
 M. Rafalovitch & Co. v. Ad. Nadeau, \$18.
 P. Brossard v. D. S. MacLeod, \$5.
 Montreal Dary Co., Ltd v. The Ozo Water Co., \$5
 Cie Générale Frais Funéraires v. L. A. Simard, \$5.
 A. A. Dufault v. M. Hamel, \$71.

GUIDE DE L'ACHETEUR

ET

LISTE PARTIELLE DES PRODUITS DE NOS ANNONCEURS

Pourquoi ne pas se tenir au courant des prix et faire un profit raisonnable? Nous donnons ici une liste de différents produits du Canada et d'ailleurs. Consultez ce document avant d'acheter et écrivez à ces maisons afin de connaître leurs prix.

- Acier en barre**
Nova Scotia Steel Co.
Steel Co. of Can.
B. & S. H. Thompson.
- Affiche-réclame**
Canadian Poster Co.
- Allumettes**
The E. B. Eddy & Co., Ltd.
- Architecte**
L. R. Montbrland.
- Armes à feu**
Remington Arms Co.
Dupont de Nemours.
- Assurances-feu**
Assurance Mont-Royal.
British Colonial Fire Ins. Co.
Cie d'Ass. Mut. du Commerce.
Esinhart & Evans.
Liverpool-Manitoba.
Western Ass. Co.
- Assurance-vie**
Canada Life Ass. Co.
La Prevoyance.
Sun Life Ass. Co.
- Auditeur**
Benolt et DeGrosbols.
- Banques**
Banque d'Hochelega.
Banque Nationale.
Banque Molson.
Banque Provinciale.
- Banquier**
Garand, Terroux & Co
- Bas**
Chipman Holton Knitting Co.
- Beurre de Peanut**
Wm. Clark, Ltd.
- Bière et Porter**
Molsons Breweries.
National Breweries.
- Boîtes en ferblanc lithographiées**
J. N. Warminton & Co.
- Borax**
B. & S. Thompson & Co., Ltd.
- Bouchons**
S. H. Ewing & Sons.
- Bourrures et colliers pour American Pad & Textile Co.**
- Broche d'embouteillage**
S. H. Ewing & Sons.
- Cacao**
Walter Baker Co.
Borden Milk Co.
Cowan & Co.
- Cafés**
Kearney Bros., Ltd.
- Café condensé**
Borden Milk Co.
- Caisse Enregistreuse**
National Cash Register Co.
- Capsules pour bouteilles**
S. H. Ewing & Sons.
- "Catsup"**
Wm. Clark, Ltd.
Heins Co.
- Charbon**
Geo. Hall Coal Co.
- Chaudrons**
Manufacture Jas. Smart.
- Chocolats**
Walter Baker & Co.
- Cigarettes**
Imperial Tobacco Co.
- Ciment**
Canada Cement Co.
- Cognac**
Henri Roy.
- Cornichons**
Heints & Co.
L. Semetey.
- Corn Starch (Amidon)**
The Canada Starch Co.
- Courroies pour boîtes**
J. E. Beauchamp & Co.
- Coton (manufacturier)**
Dominion Textile Co.
- Crème de tartre**
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Curateur**
E. St-Amour.
- Cuves**
The E. B. Eddy & Co.
- Claques**
Can. Consolidated Rubber Co.
- Clous-grappins**
J. N. Warminton & Co.
- Collection de comptes**
Handy Collection Ass'n.
- Collets (faux-cols)**
Cluett, Peabody & Co.
- Comptables**
Benolt & DeGrosbols.
L. A. Caron.
Gagnon & L'Heureux.
Gonthier & Midgley.
- Confitures**
Dominion Cannery, Ltd.
- Conserves de viande**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Cannery, Ltd.
- Conserves de fruits**
Dominion Cannery, Ltd.
- Crochets pour seaux**
J. N. Warminton & Co.
- Eaux gazeuses**
Art. Brodeur.
- Épingles à linge**
Wm. Cane & Sons Co.
- Essences Culinaires**
Henri Jonas & Cie.
- Ecrous**
Manufacture Jas. Smart.
- Enseignes décalcomanie pour vitrines**
J. N. Warminton & Co.
- Enseignes et Nouveautés**
J. N. Warminton & Co.
- Essence culinaire**
Henri Jonas & Cie.
- Farine**
Lake of the Woods Milling Co.
- Farine préparée**
Brodie & Harvie.
- Ferblanc**
A. C. Leslie & Co., Ltd.
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Ferronnerie etc.**
Aug. Couillard.
L. H. Hébert & Cie.
Lewis Bros.
- Fers à repasser**
Manufacture Jas. Smart.
- Fèves au lard**
Wm. Clark, Ltd.
Dominion Cannery, Ltd.
- Gants de toilette**
Hudson Bay Knitting Co.
- Ficelle**
Beveridge Paper.
- Fourneaux**
Manufacture Jas. Smart.
- Gants de coton**
American Pad, Textile Co.
Hudson Bay Knitting Co.
- Ginger Ale**
Art. Brodeur.
- Gelées**
Dominion Cannery, Ltd.
- Glycérine**
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Haches**
Manufacture Jas. Smart.
- Hardes faites**
Victoria Clothing.
- Harengs en boîte**
Connors Bros., Ltd.
- Hôtel à Québec**
Hotel Victoria.
- Huile de foie de morue**
La Cie J. L. Mathieu.
- Huile de pétrole**
Imperial Oil Co.
- Lait condensé**
Borden Milk Co.
Canadian Milk Products Co.
- Lanque marigée**
Wm. Clark, Ltd.
- Levure (Yeast)**
E. W. Gillett & Co.
- Liens pour boîtes**
J. N. Warminton & Co.
- Limes**
Nicholson File Co.
- Liquidateur**
E. St. Amour.
- Lumière de poche**
Spielman Agencies.
Canadian Nat. Carbon Co.
- Machines à cordonnerie**
United Shoe Machinery
- Marchandises sèches**
Greenshields Ltd.
P. P. Martin & Cie, Ltee.
Alp. Racine, Ltee.
- Marmelade**
Dominion Cannery, Ltd.
- Marteaux**
Manufacture Jas. Smart.
- Mélasses**
West India Co.
Leacock Co.
- Métaux en lingots**
Leslie & Co.
B. & S. H. Thompson & Co., Ltd.
- Mince meat (viande hachée)**
Wm. Clark, Ltd.
- Monuments, etc.**
J. Brunet.
- Mops (Vadrouilles)**
Channell Chemical Co.
- Morillons pour crates**
J. N. Warminton & Co.
- Munitions**
Remington Arms Co.
- Nourritures pour enfants**
Borden Milk Co.
- Opticiens**
J. A. Langlois.
- Overalls (Salopettes)**
Carhart - Hamilton Cotton Mills.
- Pain pour oiseaux**
Cottam Bird Seed.
- Papeterie**
Beveridge Paper.
Jos. Fortier.
J. B. Rolland & Fils.
- Papier**
Beveridge Paper.
The E. B. Eddy Co.
McArthur & Cie.
- Papier à construction**
Bird & Son.
A. McArthur.
The Patterson Mfg. Co. (Amatites).
- Panier à mouches**
Tanglefoot.
- Papier-toilette**
Beveridge Paper.
The E. B. Eddy & Co.
- Pattes de cochons**
Wm. Clark, Ltd.
- Peintures**
Jamieson.
Martin-Senour & Co.
McArthur-Irwin.
Brandram-Henderson.
- Pelles**
J. E. Beauchamp & Co.
J. H. Roper & Co.
- Planches à laver**
E. B. Eddy & Co.
- Plumes de volailles**
P. Poulin & Cie.
- Poêles à l'huile**
Imperial Oil Co., Ltd.
- Poisson**
D. Hatton & Co.
- Poli pour auto**
Channell Chemical Co.
- Poli pour meubles**
Channell Chemical Co.
- Pots en grès**
Toronto Pottery Co.
- Poudre à laver**
Canadian Salt Co.
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à nettoyer**
N. K. Fairbanks Co.
- Poudre à pâte**
E. W. Gillett & Co.
- Remèdes patentés**
Chamberlin Med. Co.
- Réservoirs à gasoline et à l'huile**
S. F. Bowser & Co.
- Rye whiskey**
Hiram Walker.
- Sacs d'épicerie**
The E. B. Eddy & Co.
- Sacs à farine**
E. B. Eddy & Co.
- Sardines**
Connors Bros.
- Sauce "Worcestershire"**
Canada Sauce & Vinegar Co.
- Saucisses**
Dionne Sausage Co.
- Saumon fumé**
D. Hatton & Co.
- Savons**
The N. K. Fairbanks & Co.
Fels & Co.
- Scies**
Disston, Henry & Sons, Inc.
Simonds Canada Saw.
Manufacture de Scies de Levis.
- Scaux**
J. N. Warminton & Co.
- Seaux**
The E. B. Eddy & Co.
- Sel**
Canadian Salt Co.
- Sirop de canne**
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Sirop de blé-d'Inde**
Canada Starch Co.
- Sirop de fruits**
Dominion Cannery, Ltd.
- Sirop pour le rhume**
La Cie J. L. Mathieu.
- Soda caustique**
Canadian Salt Co.
- Soda à laver**
Church & Dwight.
- Soda à pâte**
Church & Dwight.
- Soupe en boîte**
Wm. Clark, Ltd.
- Sous-vêtements**
Schofield Woolen Co.
Kingston Hosiery.
- Sucré**
St. Lawrence Sugar Ref. Co.
- Tabac à chiquer**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à priser**
The Imp. Tobacco Co.
- Tabac à fumer en palette**
The Imp. Tobacco Co.
- Thé**
Furuya & Nichimura.
Kearney Bros., Ltd.
- Thé de boeuf**
Wm. Clark, Ltd.
- Toitures**
A. McArthur & Co., Ltd.
- Tôle d'acier**
Leslie.
Nova Scotia Steel Co.
- Tuyaux de poêle**
Manufacture Jas. Smart.
- Vases et sièges de jardin**
Manufacture Jas. Smart.
- Vermicelles**
The C. H. Catell Co., Ltd.
- Vernis**
McArthur-Irwin.
Martin-Senour.
Glidden Varnish Co.
- Vernis à chaussures**
Nugget Polish Co.
- Vêtements imperméables**
Can. Cons. Rubber Co.
- Volailles**
P. Poulin & Cie.
- Whiskey**
Jos. Seagram.
J. P. Wiser & Sons, Ltd.

La Banque Molsons

FONDEE EN 1855

Capital Versé \$4,000,000
Fonds de Réserve 4,800,000

SIEGE SOCIAL MONTREAL.

Succursales dans 98 des principales villes du Canada. Agents et correspondants dans les principales villes des Etats-Unis et dans tous les pays du monde.

Edward C. Pratt, gérant général.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1869

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE A ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRIME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. -- Laminaires, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal : New Glasgow (N.-E.)

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de cette banque aura lieu à son bureau principal, rue Saint-Jacques, lundi, le 11 février prochain, à midi, pour la réception des rapports et états annuels et l'élection des directeurs.

Par ordre du bureau de direction,

A. P. LESPERANCE,

Gérant.

Montréal, le 9 janvier 1918.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

DIVIDENDE TRIMESTRIEL No 56

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de UN ET TROIS QUARTS POUR CENT (1¾%), étant au taux de SEPT POUR CENT (7%) sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 décembre 1917, et sera payable au Bureau-chef de la Banque, à MONTREAL, et à ses succursales, le ou après le deuxième jour de janvier 1918, aux actionnaires enregistrés dans les livres le 20 décembre prochain.

L'assemblée générale des actionnaires aura lieu au bureau-chef de la Banque mercredi, le 23 janvier 1918, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

TANCREDE BIENVENU,

Vice-président et gérant-général.

Montréal, 30 novembre 1917.

Déc. 7-14-21-28--Jan. 4-11-18

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;
l'hon. F.-L. Béique, vice-président;
A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M. Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

—42 Bureaux de Quartiers—

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

OPINION SUR LE MARCHÉ

Bryant, Dunn & Co. — S'il est vrai qu'il n'y a pas de fumée sans feu, l'Allemagne goûte les joies d'une crise politique. Les journaux berlinois ne parlent de rien qu'un remaniement ministériel, et qui connaît la censure sait ce que parler veut dire. En tous cas le chancelier n'a pas prononcé aujourd'hui au Reichstag le discours par quoi il devait répondre au président Wilson. S'agit-il d'un de ces maux de gorge diplomatiques dont la durée est d'un jour? Le kaiser ne se dispose-t-il pas plutôt à rendre M. Von Hertling à ses chères études? Telles sont les questions qui demeurent sans réponse et provoquent en Bourse de l'incertitude.

Il est certain que ceux qui ont tablé sur une paix prochaine se demandent s'ils n'ont pas commis une erreur d'appréciation. Les indications sont nombreuses qui tendent à faire croire que la guerre sera longue: arrogance des Allemands à Brest-Litovsk, raids sur l'Angleterre dont le dernier date d'hier; rupture de l'armistice par les Turcs; préparations en France, en Angleterre, aux États-Unis en vue d'une longue campagne. Dans ces conditions la faiblesse du marché, la faiblesse surtout des valeurs de guerre a de quoi étonner, car la prolongation indéfinie du conflit équivaut à leur fortune.

Certes il existe aux États-Unis une crise: des hauts-fourneaux s'éteignent, des aciéries ferment leurs portes, tandis que d'autres restreignent leur production. Mais l'engorgement du rail, qui en est la cause première, et que les tempêtes aggravent, n'est que momentané et déjà sur plusieurs points du réseau on constate une sensible amélioration.

Au point de vue spéculatif, la situation est confuse: il s'agit de savoir si le fléchissement des cours n'est pas simplement le fait des baissiers. Il est certain qu'ils se sont engagés assez fortement à découvert au plus haut de la récente montée et il est non moins certain que des achats importants ont été effectués hier et aujourd'hui. Une seule maison pour sa part a racheté 25,000 actions U.S. Steel, et peut-être sommes-nous à la veille d'une reprise qui portera les cours plus haut que la précédente ne les a portés. En ce cas il suffirait d'avoir le courage d'acheter ce qui s'offre à bon marché et ensuite la patience d'attendre l'heure du berger.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Les rapports présentés à l'assemblée annuelle indiquent que les affaires de cette banque sont prospères.

Cette semaine a eu lieu, à Montréal, l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque d'Hochelaga.

Les rapports présentés aux actionnaires par le président, M. J. A. Vaillancourt, et par le gérant général, M. Beaudry Leman, démontrent que durant le cours de l'année écoulée, la banque a réalisé des progrès notables et a considérablement fortifié sa situation financière.

Elle a une encaisse qui s'élève à près de \$4,700,000, sans compter \$2,000,000, déposés à la Réserve Centrale d'Or.

L'actif liquide ou immédiatement réalisable s'élève à \$22,584,000, contre \$15,977,00 en 1916, soit une augmentation de \$6,606,000 pour l'année, représentant plus de 51 pour cent du total du montant dû au public, et sans tenir compte d'un montant de \$2,386,000 représenté par des prêts à des corporations municipales et scolaires. L'actif total de la banque, qui s'élevait à \$31,894,709, en 1913, s'élève maintenant à \$51,429,047.

Au début de l'année 1917, la banque a ouvert cinq succursales régulières et douze sous-agences; deux succursales régulières ont été fermées ainsi que deux sous-agences. Conformément à la politique générale des autres banques, il n'y a pas eu d'ouverture de nouvelles succursales depuis le mois d'août.

L'attention de nos lecteurs est particulièrement appelée sur les commentaires qui accompagnent le rapport de la banque. Ils y trouveront des conseils utiles et des règles de conduite qui s'imposent à l'attention de tout le public.

Les anciens directeurs de la banque ont été réélus et le conseil d'administration se compose de MM. J. A. Vaillancourt, président; honorable F. L. Béique, vice-président; honorable J. M. Wilson, A. Turcotte, E. H. Lemay, A. A. Larocque et E. W. Bonner.

M. Beaudry Leman reste gérant-général de la banque.

L'honorable Rodolphe Lemieux, qui assistait à l'assemblée, a exprimé l'opinion générale, quand il s'est déclaré enchanté des résultats obtenus en 1917. Il a proposé un vote de remerciements et de félicitations aux employés de la banque dont le nombre s'élève présentement à 745.

LA CONSTRUCTION MARITIME AU CANADA

Les premiers bateaux construits d'après les plans du récent programme de la construction des navires seront probablement achevés avant le printemps.

Des négociations ont été entamées avec le Dominion Steel Co., la Nova Scotia Steel Co., et la Algoma Steel Co., l'effet de construire des usines pour la fabrication de plaques d'acier si nécessaires aux industries essentielles.

Les compagnies sont actuellement à faire une enquête sur la possibilité de pareilles usines dont l'établissement coûtera approximativement \$3,000,000. Quel que soit le nombre de vaisseaux construits cette année, il y aura assez de plaques d'acier pour les besoins ordinaires.

On a l'intention de construire trois types de vaisseaux, les uns de 3,000 tonnes, les autres de 5,000 tonnes et de 8,000 à 10,000 tonnes. Ces vaisseaux seront construits pour le gouvernement par les compagnies de chantiers maritimes.

Le programme récemment esquissé par l'honorable C. C. Ballantyne, mettra en oeuvre toutes les ressources du Canada à la disposition de la construction de ces vaisseaux et effectuera non seulement l'établissement d'une industrie nationale, mais aussi le nolissement d'une importante flotte qui viendra en aide contre la rareté des cales.

ASSURANCES

L'ASSURANCE-VIE TELLE QUE VENDUE PAR LES COM- PAGNIES REGULIE- RES

Tout le monde sait que l'assurance-vie est devenue une chose commerciale depuis un grand nombre d'années, en Europe, aux Etats Unis, au Canada et dans les autres pays. Dans ces dernières années, de grands efforts ont été faits, au moyen de sociétés fraternelles pour donner au public tous les bénéfices de ce qu'on appelle l'assurance à vie entière à un prix beaucoup plus bas que celui fixé par le "système régulier" comme pratiquée par les systèmes d'assurance-vie ici et ailleurs. L'objet de cet article est d'appeler l'attention et d'expliquer les différentes méthodes d'opération et les résultats grandement différents, des deux systèmes — celui permanent et celui éphémère.

Le plan régulier ou ancien mode, suivi avec tant de succès par les compagnies régulières, reconnaît le fait que, poique la partie assurée puisse tomber, soit par abandon, soit par décès, à une date prochaine, la provision doit être faite pour le paiement de la somme entière assurée à la mort, que cette mort arrive tôt ou qu'elle arrive tard. En d'autres termes, le dernier homme à mourir, de tous ceux assurés dans la compagnie, doit avoir provision faite pour sa femme et ses enfants, aussi fidèlement et sûrement que les premiers à mourir. La chose est rendue certaine par une prime pour \$1,000, chargée payée soit annuellement, semi-annuellement ou par trimestre — laquelle en elle-même est une petite somme, ou portion, qui étant accumulée à intérêts composés formera une provision de \$1,000 pour les femmes et les enfants du dernier homme à mourir aussi sûrement que pour ceux du premier homme frappé par la mort. Autrement dit, toutes les sociétés régulières faisant affaires d'assurance-vie, sont obligées par les lois des pays où ils opèrent, aussi bien que par la simple loi du bon sens, de pourvoir à un fonds de ré-assurance scientifique. Ce fonds doit être suffisant pour payer une

autre compagnie pour prendre ses contrats et les tenir jusqu'à la limite de responsabilité. Supposons, par exemple, qu'une compagnie désire terminer ses affaires, après plusieurs années d'opération: elle doit laisser entre les mains du gouvernement de ce pays ou de cet état, ou payer à une autre compagnie solvable, une somme suffisante pour ré-assurer tous ses contrats dans une autre compagnie.

Par exemple, si l'une ou l'au-

tre des cinq compagnies canadiennes réputées dont les noms suivent décidaient de se retirer des affaires d'assurance-vie, elle aurait à remettre en mains de quelque compagnie approuvée par le gouvernement, le gros montant figurant dans la dernière colonne du tableau ci-dessous, qui est considéré, selon les plus récents livres bleus, être suffisant pour faire face à ses obligations totales, comme elles se présentaient au 1 décembre 1916:—

Compagnie	Assurances en vigueur	Actif	Passif
Sun Life	\$281,434,700	\$82,948,996	\$74,089,130
Canada Life	165,366,127	59,264,183	52,245,329
Manufacturers	87,527,995	28,971,253	19,866,600
Confederation	74,750,841	21,559,159	19,097,788
North American	58,486,367	16,485,987	13,768,881
Totaux	\$667,566,030	\$209,229,579	\$179,067,728

A peu près la moitié des sommes mentionnées dans les première et troisième colonnes sont au compte des polices payables à la mort seulement, et l'autre moitié représente des dotations, qui sont payables soit à la mort, soit à l'assuré lui-même s'il vit les dix, quinze années ou plus, constituant la période de dotation pour laquelle le contrat d'assurance a été fait.

Ayant établi les bases permanentes sur lesquelles les affaires des compagnies régulières repo-

sent, nous allons voir avec quel succès ces affaires ont été poursuivies au Canada, pendant la dernière période de 40 ans, et combien ce succès a été plus rapide pendant ces dernières années. Le champ d'opération du Canada a été cultivé par des compagnies étrangères aussi bien que par des compagnies domestiques et les unes comme les autres ont eu leur part de prospérité. Nous prenons les chiffres suivants des plus récents livres bleus d'Ottawa:—

Années de record	Nouvelles assurances prises en un an	Assurances totales en vigueur	Augmentation en 10 ans
1876	\$ 13,890,127	\$ 84,250,918
1886	35,171,348	171,315,696	87,064,778
1896	42,624,570	327,800,499	156,484,803
1906	95,013,205	656,250,900	328,460,401
1916	231,101,625	1,422,179,632	765,918,732

Ce tableau montre qu'en 1876 à peine \$14,000,000 d'assurance-vie étaient souscrits et accordés. Dix ans plus tard, près de 3 fois cette somme était souscrite. En 1916, les nouvelles assurances accordées et payées représentaient presque vingt fois celles de 1876. Elles triplaient celles de 1906. Dans les dix années, il y a eu une augmentation considérable se chiffrant par \$765,918,732, dans le montant

d'assurance-vie, en force au Canada. Cela n'indique pas précisément une infirmité des affaires. Plus les compagnies sont anciennes, plus est attrayant l'article qu'elles ont à vendre. Une grande partie de ce succès est dû à l'introduction de nouveaux points caractéristiques dans les polices modernes, tels qu'ils ne pourrait en être opéré sous un système de répartition.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIEGE SOCIAL - MONTREAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617**L'Assurance Mont-Royal**

Compagnie Indépendante (Incendie)

l'hon. H.-B. Rainville, Président
17 rue S.-Jean, Montréall'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, jr., gérant général**ESINHART & EVANS**

Courtiers d'Assurance

— Bureau —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance
Mutuelle du Commerce
Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00

DEPOT AU GOU-

VERNEMENT . . . \$60,660.00

— Bureau principal:—

179 rue Girouard, S.-Hyacinthe

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life" en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX,

Président et gérant général

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de . . . \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO (Ont.).

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant

ASSURANCES

Cautiionnements

Judiciaires

Garantie de Contrats

Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies

Vol, Bris de Glaces

Attelages

Responsabilité

de Patrons et Publique

Pharmaciens, Automobiles

La Prévoyance

160 rue St.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1626

J. G. GAGNE, gérant général

GEO. GONTHIER H.-E. MIDGLEY

Licencié Inst. Comptable. Comptable Incorporé

GONTHIER & MIDGLEY

Comptables et Auditeurs

103 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER - MONTREAL

Téléphone MAIN 2701- 9

Adresse télégraphique - "GONTHLEY"

JOSEPH FORTIER

Fabricant-Papetier

Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité, Formules de bureau.

210 OUEST RUE NOTRE-DAME

(Angle de la rue S.-Pierre), MONTREAL

**Bureau Principal**

angle de la rue Dorchester ouest et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J.-C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J.D. Simpson, Sous-Secrét.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

Table Alphabétique des Annonces

Anchor Cap 5	Canada Foundries . . . 23	Gagnon & L'Heureux .34	McArthur 25
Assurance Mont-Royal 32	Caron, L.-A. 34	Garand, Terroux & Cie 34	Montbriand, L.-R. . . . 34
Baker & Co. (Walter) . . 8	Canadian Milk Pro- ducts 16	Gillett Co. (Ltd.) E.-W. 10	Nova Scotia Steel Co. .30
Banque d'Hochelega . . 30	Chamberlin Medicine . . 5	Gonthier & Midgley . . 32	Paquet et Bonnier . . . 34
Banque d'Hochelega (Rapport) 17	Church & Dwight. . . . 4	Handy Collection Asso- ciation 34	Pink 27
Banque Nationale 30	Cie d'Assurance Mu- tuelle du Commerce 32	Hudon, Hébert & Cie. . 7	P. Poulin & Cie 34
Molson 30	Cie Impériale Enreg. . . 6	Imperial Tobacco . . . 11	Rolland & Fils, J.-B. . 34
Provinciale 30	Clark, Wm. 8	Jonas & Cie, H.	St-Amour, Ernest. . . . 34
Banque d'Épargne 30	Cluett, Peabody 16	(Couverture intérieure	St. Lawrence Sugar Co.9
Barnett 27	Conors Bros. 10	Lake of the Woods . . .	Steel of Canada 22
Benoit et De Grosbois . 32	Cotam Bird Seed 8	Couverture	Sun Life of Canada . . 32
Borden Milk Co.	Couillard Auguste . . . 34	La Prévoyance 32	United Shoe Machinery
Couverture	Dionne's Sausages . . . 8	Leslie & Co., A. C. . . . 25	Co. (Ltd.). Couverture
Bowser 25	Disston Saw 23	Lewis Bros. 20	Western Ass. Co. 32
British Colonial Fire	Dom Canners (Ltd.) . . 3	Liverpool Manitoba . . 32	Winnipeg Grocer 16
Assurance 32	Eddy, E. B. & Co., . . . 9	Mathieu (Cie J.-L.) . . . 8	
Brodeur, A. 8	Esmhart & Evans Ltd. 32	Maxwells Limited . . . 25	
Brodie & Harvie 8	Fontaine, Henri. 34		
Brodie & Harvie 6	Fortier, Joseph 32		
Brunet, J. Ltée 8			
Canada Cement 21			
Canada Life Assurance			
Co. 32			

Maison fondée en 1870

AUGUSTE COUILLARD

IMPORTATEUR DE
Ferronnerie et Quincaillerie, Verres
à Vitres, Peinture, etc.

Spécialité: Poêles de toutes sortes
Nos 232 à 239 rue S.-Paul

Ventes 12 et 14 S. Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs
et fait bénéficier ses clients de cette écono-
mie. Attention toute spéciale aux com-
mandes par la maille. Messieurs les mar-
chands de la campagne seront toujours
servis au plus bas prix du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
MAIN 3570

Comptable Licéncié

Institut des Comptables et Audi-
teurs de la Province du Québec

48, Notre-Dame-O., Montréal

Main 7059

PAQUET & BONNIER

Comptables Liquidateurs, Audi-
teurs, Prêts d'argent, Collection

Chambre 501

120 St Jacques MONTREAL

New Victoria Hotel

H. FONTAINE, Propriétaire
QUEBEC

L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
Plan Américain. Taux, à partir de \$2.00

GARAND, TERROUX & CIE

Banquiers et Courtiers

48 rue Notre-Dame Ouest Montréal

L.-R. MONTBRIAND

Architecte et Mesureur,

230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR

Curateur et Liquidateur de Faillites
Commissaire pour Québec

Edifice Banque de Québec

No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Main 3235.
Chambres 713-714.

GAGNON & L'HEUREUX

COMPTABLES LICENCIÉS
(CHARTERED ACCOUNTANTS)

Chambres 315, 316, 317, Edifice
Banque de Québec

11 Place d'Armes, MONTREAL
Téléphone Bell Main 4912

P.-A. GAGNON, C.A.
J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Vient de Paraître

ALMANACH ROLLAND, AGRI- COLE, COMMERCIAL ET DES FAMILLES

— 52e Année —

Publié par la
COMPAGNIE J.-B. ROLLAND
& FILS,
MONTREAL.

La nouvelle édition de cet Almanach ne le cède en
rien sur ses devanciers, car on y trouve avec tous
ses nombreux renseignements d'usages, un choix
judicieux de conseils pratiques, anecdotes, œuvres
inédites de nos meilleurs auteurs: "Le Village et la
Ville", par S. Clapin; "Marraine et Fillole", par A.
D. DeCalles; "Un héros inconnu", par R. Girard;
"Polycarpe", par A. Bourgeois; article sur l'Alcool-
isme, par le Dr. J. Gauvreau, etc.

Cet Almanach déjà si populaire restera encore au
rang des plus précieuses publications de ce genre.

PRIX
15c, — franco par la maille, 20c.

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 164 Marquette

Vieilles Vivants, Oeufs Frais
Pondus et Plume

Demandés par

P. POULIN & CIE

MARCHE BONSECOURS, MONTREAL

Remises Promptes. Pas de Commissions
Demandez les prix par lettre.

MACHINERIE DE CORDONNERIE

Pour tous Travaux depuis la mise
en Forme jusqu'au Finissage

TRADE



MARK

Systèmes Goodyear
pour Cousu-Trépointe et
Cousu - Chaussou

Machines "Consolidated"
à monter d'après la
Méthode Manuelle

Presses
à découper les Tiges
Modèles C.

Machines Rapides
"Standard"
A visser les semelles

Machines Davey à
cheviller bois
avec bigorne

Machines à Enfoncer les clous protège-talon --- Machines
à Estamper, à Charger, à Poser, à Fraiser, à Gouger, à Verrer
et à Finir les Talons --- Machines à clouer "Loose Nailer" et
Machines à Bonbouter --- Machines à Cimenter, à Poncer et
à Parer --- Machines à Entoiler les Premières, "Série Gem" ---
Machines à Poser les Oeillets --- Oeillets, Cambrillons,
Brosses, etc. : : : :

United Shoe Machinery Co. of Canada, Limited

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO.

28 rue Demers, Québec (P.Q.)
Kitchener (Ont.), 179 rue King Ouest.

MONTREAL (P.Q.).
Avenue Bennett et rue Boyce,
MAISONNEUVE.

Changement dans la Qualité des Farines

La conservation du blé — nécessité patriotique dans l'intérêt des Alliés — exige en même temps de modifier la qualité des farines comme nous la connaissons aujourd'hui dans le commerce.

Dans l'attente de cette modification imminente, nous désirons rassurer tous ceux qui nous font l'honneur de leur patronage. Malgré que la farine FIVE ROSES, ainsi que les autres marques de valeur correspondante, sera affectée dans sa qualité selon le désir du Directeur des Vivres, la base de notre politique restera sans changement aucun concernant et nos relations commerciales et notre idéal de qualité de produit.

Nos clients seront donc assurés à l'avenir comme par le passé de la plus haute qualité possible dans les limites des nouveaux règlements. Le service sera le meilleur que nous puissions accorder dans les conditions difficiles que nous avons à envisager.

Lake of the Woods Milling Co. Limitée.

“LAC DES BOIS”

MONTREAL